

29 mars 2025

Assemblée Générale 2024



TABLE DES MATIERES

RAPPORT MORAL	3
RAPPORT FINANCIER	5
Bilan et comptes de résultat 2024	5
Le Budget prévisionnel 2025	8
Les rapports du commissaire aux comptes	8
RAPPORT D'ACTIVITES 2024	9
État des lieux des MJC en Bretagne et Pays De La Loire	9
Focus sur l'observatoire des MJC.....	9
Des administrateur·rices impliqué·es.....	11
La FRMJC – fonction employeur.....	12
FRMJC et vie de réseau, ressource pour les MJC	16
Des outils au service des MJC.....	21
La FRMJC, espace de partage de projets, actions, rencontres et animation du réseau	23
La FRMJC, des thématiques centrales en phase avec les enjeux de société.....	27
Les espaces de coopération avec d'autres partenaires	36
Le centre de formation - un secteur d'études et de conseils	39
RAPPORT D'ORIENTATION 2025.....	41

Il y a à peine quelques semaines, un nouveau président prenait ses fonctions à la tête des Etats-Unis d'Amérique, le chantre du national capitalisme autoritaire. Ce modèle dominant nous inquiète. L'administration Trump met en place des mesures gravissimes pour l'évolution de l'Humanité : le retrait des accords de Paris alors que le réchauffement climatique atteint des niveaux inimaginables dans les scénarios les moins sombres ; les pleins pouvoirs à la cour suprême ; les magnats de la communication et de la finance se retrouvent propulsés au cœur des ministères. Il s'agit malheureusement d'un réel projet politique : Trump, Musk, Zuckerberg et consorts sont des libertariens. Nous sommes également entré-es dans l'ère de la post vérité : l'important semble être de communiquer, même si cela est l'opposé de ce qui est fait ; des énormités peuvent être dites, l'opinion s'en fout ; la vérité, l'argumentation n'ont plus aucun sens ; et finalement tous les paradoxes sont possibles : Trump a instauré une monnaie concurrente de la monnaie du pays qu'il dirige : la Trump coin (12 milliards de dollars) !

Au Moyen-Orient, nous venons de vivre un génocide renseigné en direct par les victimes elles-mêmes sans que l'occident ne fasse rien pour l'arrêter. En ces heures sombres, nos pensées vont à nos partenaires en Palestine et à leurs souffrances.

En France, après une dissolution de l'assemblée nationale, un gouvernement, puis un vote de censure, un autre gouvernement est nommé avec la même politique. Notre ministre de l'intérieur affirme que « l'état de droit, ça se discute ». Les finances des collectivités locales sont menacées comme jamais : dans certaines régions, la Culture voit ses crédits sérieusement amputés ; les Départements sont au bord de la faillite. Le Projet de Loi de finances, puis le budget 2025 promettent quant à eux des moments de disette dans tous les secteurs. En parallèle, la brunisation de nos sociétés remet en cause tous les fondamentaux de la déclaration des droits humains.

« Le grand remplacement est celui des idées humanistes et émancipatrices par les idées suprématistes et xénophobes » - Edgar Morin

Dans ce climat, nous avons choisi d'adresser nos vœux de début d'année avec une citation de Cornélius Castoriadis. Cela, pour redire à quel point il est fondamental pour les acteurs-rices de l'Éducation Populaire et des Droits Culturels, que nous sommes, de faire vivre dans nos pratiques quotidiennes « une éducation au Politique », en laissant une véritable place à chaque personne pour participer, c'est-à-dire s'exprimer, débattre, et décider.

« Il y a la merveilleuse phrase d'Aristote : "Qui est citoyen ? Est citoyen quelqu'un qui est capable de gouverner et d'être gouverné." Il y a des millions de citoyens en France. Pourquoi ne seraient-ils pas capables de gouverner ? Parce que toute la vie politique vise précisément à le leur désapprendre, à les convaincre qu'il y a des experts à qui il faut confier les affaires. Il y a donc une contre-éducation politique. Alors que les gens devraient s'habituer à exercer toutes sortes de responsabilités et à prendre des initiatives, ils s'habituent à suivre ou à voter pour des options que d'autres leur présentent. Et comme les gens sont loin d'être idiots, le résultat, c'est qu'ils y croient de moins en moins et qu'ils deviennent cyniques. »

Nous affirmons, réaffirmons si cela était nécessaire, que nous devons sans relâche être porteur-ses de cette contre-éducation politique. Oui, nous pouvons gouverner et nous savons être gouverné-es. Nos MJC permettent à chacun-e de prendre toutes sortes de responsabilités, d'initiatives, de décisions, et c'est le débat contradictoire posé et respectueux qui le permet. Celui-ci est indispensable pour lutter contre les opinions érigées en vérités. Nos Maisons des Jeunes et de la Culture sont avant tout des unités démocratiques locales. Autant de laboratoires, d'espaces locaux pour fabriquer la décision collective. C'est une des priorités de nos directeurs et directrices que d'accompagner l'animation de la vie associative. C'est pourquoi, nous revendiquons nos MJC comme des scènes culturelles de proximité, des lieux de pratiques, d'échanges, où l'expression de la culture de chacun-e a toute sa place et rencontre celle des autres, et non des lieux de domination artistique et culturelle, où l'on dit aux gens quoi penser.

Dans notre projet, les artistes ont une place privilégiée, mais pas sacralisée. Ce sont des artistes avec lesquel·les on pratique, on échange, on confronte. Nous ne sommes pas des pourvoyeur-ses de publics. Les artistes sont des partenaires avec lesquel·les nous partageons un regard, des expériences, écoutons les cultures, y compris populaires, qui s'expriment.

Dans cette situation, nous pensons essentiel, comme nous l'avons rappelé cette année, de respecter nos principes, et notre charte nationale qui sont notre colonne vertébrale. C'est d'ailleurs sur cette base que nous envisageons la radiation d'une MJC de notre réseau.

Après plusieurs mois éprouvants, le début de l'année a permis à la FRMJC de retrouver stabilité et sérénité. Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers les salarié-es du siège, ainsi qu'envers celles et ceux mis-es à disposition des MJC. Merci pour votre engagement et votre implication au service de vos Maisons et de la Fédération, à laquelle vous apportez une contribution précieuse !

Au nom du Conseil d'administration, je souhaite souligner l'engagement des administrateurs et administratrices des MJC ainsi que de la Fédération. Un grand merci à chacun-e d'entre vous.

Après plusieurs mois de gestion de difficultés diverses, la Fédération a pu reprendre pleinement son activité de réseau. L'évaluation des risques psychosociaux, réalisée avec la médecine du travail, a démontré que le cadre fédéral de travail est respectueux des personnes, et veille à leur participation active dans le fonctionnement de la Fédération.

Nous tenons à saluer la MJC de Kerfeunteun qui a choisi de conventionner son poste de direction, et c'est avec joie que nous accueillons la MJC de Plouha au sein de notre réseau.

Enfin, notre Fédération a le plaisir d'accueillir et de coorganiser la convention nationale des MJC qui se déroulera du 4 au 6 juillet 2025 en Côtes d'Armor. Ce rassemblement a pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance au réseau MJC de France, en favorisant la transmission intergénérationnelle et en valorisant les partenariats. Il s'agira aussi de réfléchir collectivement aux enjeux de la culture, de la jeunesse, des transitions et de l'engagement, tout en créant un moment festif pour renforcer les liens au sein de notre réseau.

La présidente – Marcella Sorci

RAPPORT FINANCIER

En préambule à ce rapport financier, je voudrais remercier Alexis L'HOMME pour le travail réalisé au cours de l'année. La digitalisation de nos outils, l'analytique, les nouvelles procédures ont permis d'améliorer nos outils de suivi budgétaire dans un contexte financier complexe. Au moment du départ de Yann FREMEAUX vers le poste de direction de la MJC Prévert au Mans, nous avons choisi de geler un des postes de chargé de mission du siège de la FRMJC. En effet, les 10 % de l'augmentation de la masse salariale en deux années, ajoutées à l'impact de notre accord d'entreprise et des baisses de subventions (CAF), nous font connaître un résultat déficitaire, pour la première fois depuis 2018 (- 31 504 €).

Notre bilan actif (ce que possède notre association en provision, trésorerie et biens divers) s'élève à 860 474 € en 2024). **Les comptes de résultats** enregistrent tous nos mouvements financiers de l'année séparés par les charges et les produits : **Nos produits** s'élèvent à 1 902 552 € (1 981 437 € en 2023) ; **nos charges** s'élèvent à 1 928 617 € (1 972 182 € en 2023) ; **notre résultat net** est négatif à - 26 065 €.

En conclusion, on peut écrire sur notre budget 2024 que nous notons une maîtrise de notre budget - les charges ont globalement diminué de 2%, mais dans le même temps, nos produits ont diminué de 4%. La fédération bretonne des CAF ayant disparue, seule la CAF des Côtes d'Armor a accompagné la Fédération dans son action, ce qui représente une perte de plus de 22 000 euros. Certaines charges exceptionnelles ont augmenté considérablement en raison des problématiques RH (notamment les frais d'avocat et la perte de ressources liées à des postes vacants).

Notre budget prévisionnel 2025 est à l'équilibre. La perte de trois postes conventionnés est atténuée par deux nouvelles conventions, ce qui amène une légère augmentation du taux moyen, là où nous aurions pu avoir une baisse significative du taux moyen (- 1488 euros par poste conventionné) avec deux postes supplémentaires. Par ailleurs, les baisses des subventions de la CAF, de la Ville de Rennes et des départements, nous fragilisent. En conséquence, nous choisissons de maintenir le gel d'un poste et de faire évoluer le forfait d'accompagnement des MJC sans poste de direction conventionné, d'un forfait de 1500 euros à un pourcentage des produits d'exploitation, ce qui présente plus d'équité entre les MJC, certaines d'entre elles allant voir le montant forfaitaire baisser. C'est la concrétisation de ce qui avait été acté en 2019 au moment du travail sur le modèle économique. Malgré toutes ces mesures, nous présentons un budget juste à l'équilibre, conditionné à des actions de formation, d'accueil de volontaires, de développement de prestations, qui présentent le mérite d'être des actions utiles aux MJC. Nous continuons le secteur de la formation, notamment en développant les conseils financiers, l'accompagnement des MJC et le service paies.

Le trésorier – Laurent Chanoine

BILAN ET COMPTES DE RÉSULTAT 2024

Exercice clos le 31 décembre 2024

BILAN ACTIF

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	3 721	3 721		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	70 148	58 284	11 864	20 449
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	52 262	52 262		
Autres immobilisations financières	600		600	600
total	126 745	114 266	12 479	21 064
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnement	2 719		2 719	
Créances				
Clients et comptes rattachés	393 762	20 571	373 192	421 137
Autres créances	30 872	20 277	10 595	7 988
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	460 883		460 883	466 714
COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF				
Charges constatées d'avance	5 617		5 617	6 632
total	893 854	40 848	853 006	902 473
TOTAL GÉNÉRAL	1 020 599	155 114	865 486	923 535

BILAN PASSIF

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Autres réserves	94 051	94 051
Report à nouveau	346 689	337 433
Résultat de l'exercice	-26 065	9 255
total	414 675	440 740
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	91 180	103 382
total	91 180	103 382
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 510	3 510
total	3 510	3 510
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	500	500
Fournisseurs et comptes rattachés	24 630	43 391
Dettes fiscales et sociales	301 655	312 201
Autres dettes	29 336	17 290
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance		2 520
total	356 120	375 903
TOTAL GÉNÉRAL	865 486	923 535

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024	31/12/2023
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation		
Recettes d'activités	183 622	177 471
Subventions d'exploitation	1 475 789	1 534 937
Reprises/provisions	54 300	97 166
Transfert de charges	127 216	113 537
Autres produits	56 739	53 038
Total produits d'exploitation	1 897 667	1 976 149
Charges d'exploitation		
Fournitures	57 983	56 117
Charges externes	207 880	149 133
Impôts, taxes et versements assimilés	110 119	117 971
Salaires et charges sociales	1 490 451	1 558 750
Dotations aux amortissements	12 426	13 173
Dotations aux provisions	40 241	45 029
Autres charges	7 476	4 280
Total charges d'exploitation	1 926 575	1 944 452
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-28 909	31 697
Produits financiers	2 963	3 491
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	2 963	3 491
Produits exceptionnels	1 923	1 798
Charges exceptionnelles	2 041	27 307
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-119	-25 509
Impôts sur les bénéfices		423
Total des produits	1 902 552	1 981 437
Total des charges	1 928 617	1 972 182
Engagements à réaliser sur subvention de fonctionnement		
RESULTAT NET	-26 065	9 255
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
Produits		
Bénévolat	49 003	49 003
Charges		
Personnel bénévole	49 003	46 853

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

CHARGES		MONTANT
60 - Achats et autres charges externes		64 610,00 €
601	ACHAT MATIERE 1ERE ET FOURNITURES	5 030 €
604	PRESTATIONS DE SERVICE	46 000 €
605	ACHATS PRESTATIONS MATERIEL PEDAGOGIQUE & DIVERS	7 700 €
6061	CARBURANT	3 800 €
6063	FOURNITURES DIVERSES	2 060 €
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 €

61 - Services extérieures		51 140,00 €
611	SOUS-TRAITEMENT	10 500 €
613	LOCATIONS IMMOBILIERES	18 230 €
615	MAINTENANCE, ENTRETIEN REPAR	18 560 €
618	ASSURANCES	3 800 €
618	DOCUMENTATION	250 €

62 - Autres Services extérieures		135 525,00 €
622	HONORAIRES	77 450 €
623	DIVERS	150 €
624	TRANSPORTS	125 €
6251	FRAIS DEPLACEMENTS	7 320 €
6252	FRAIS DE MISSIONS	38 460 €
626	FRAIS DIVERS	5 800 €
627	SERVICE BANCAIRES	220 €
628	COTISATIONS	6 000 €

63 - Impôts et taxes		110 000,00 €
633	Impôts & taxes sur rémunération	110 000 €

64 - Salaires et cotisations sociales		1 478 160,00 €
641	RENUMERATION DU PERSONNEL	1 078 837 €
645	CHARGES SOCIALES	377 312 €
648	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	1 250 €
647	MEDECINE DU TRAVAIL	20 761 €
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	

65 - Autres charges de gestion courante		5 150,00 €
65	Redevances, brevets, logiciels	5 150 €

66 - Charges financières		- €
66	CHARGES FINANCIERES	0 €

67 - Charges exceptionnelles		- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €

68 - Dotations, Provisions, Exceptionnelles		53 375,00 €
68112	DOTATIONS AUX ANMORTISSEMENTS	12 425 €
68151	PROVISIONS	40 950 €

Total des charges	1 897 960,00 €
--------------------------	-----------------------

Résultat Bénéfice	21 216 €
--------------------------	-----------------

TOTAL	1 919 176 €
--------------	--------------------

PRODUITS		MONTANT
70 - Ventes & autres produits annexes		6 800,00 €
701	VENTES PRODUITS	6 800 €

70 - Prestations de services & autres		189 060,00 €
706	PRESTATIONS FORMATIONS	179 060 €
708	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	10 000 €
Sous-Total		195 860,00 €

71 - Production stockée		- €
		0 €

72 - Production immobilisée		- €
		0 €

73 - Dotations et produits de tarification		- €
		0 €

74 - Subvention d'exploitation		1 490 655,60 €
7401	REGION BRETAGNE	25 000 €
7402	FONJEP	46 195 €
7402	FDVA	8 000 €
7402	CONSEIL DEPARTEMENTALE 35	6 000 €
7402	AUTRES COLLECTIVITES	22 000 €
7402	CAF 22	6 000 €
7402	CAF 29	5 000 €
7402	CAF 35	6 000 €
7402	CAF 72	2 000 €
7402	SUBVENTION POSTES	1 384 461 €

75 - Autres produits		55 960,00 €
756	COTISATIONS	55 960 €

76 - Produits financiers		2 700,00 €
761	PRODUITS FINANCIERES	2 700 €

77 - Produits exceptionnels		- €

78 - Reprises Provisions aux amortissements		47 000,00 €
78	REPRISES SUR PROVISIONS	47 000 €

79 - Transfert de charges (Service civique)		127 000,00 €
79	TRANSFERT DE CHARGES	127 000 €

Total des produits	1 919 175,60 €
---------------------------	-----------------------

Résultat Perte	
-----------------------	--

TOTAL	1 919 176 €
--------------	--------------------

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire Aux Comptes a validé les comptes 2024 de la FRMJC en CA le 24 février 2025, **son rapport sera annexé à ce document**. Vous y trouverez les éléments détaillés et validés du bilan et du compte de résultat 2024.

ÉTAT DES LIEUX DES MJC EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

MJC EN BRETAGNE

- Côtes d'Armor (6) : Bégard, Callac, Lamballe, Quintin, Saint-Brieuc (Le Plateau) - Plouha (en création) ;
- Finistère (8) : Brest (Harteloire, PL Pilier Rouge, Pen Ar Créac'h), Douarnenez (Ti an Dud), Morlaix, Quimper (Kerfeunteun), Scaër (La Marelle), Trégunc (le Sterenn) ;
- Ille et Vilaine (8) : Corps-Nuds (La Rouette), Pacé, Guipry Messac, Rennes (Antipode, Bréquigny, Grand-Cordel, Maison de Suède), Servon-sur-Vilaine (la Caravane).

MJC DES PAYS DE LA LOIRE

- Loire Atlantique (1) : Saint-Herblain (La Bouvardière) ;
- Sarthe (5) : Le Mans (Jacques Prévert, Le Ronceray), Coulongé, Mayet, Joué L'abbé.

FOCUS SUR L'OBSERVATOIRE DES MJC

L'observatoire national des MJC a été mis en œuvre en 2024. Depuis plusieurs années, la Fédération souhaitait que cet axe soit impulsé. C'est pourquoi nous avons souhaité que toutes les MJC des régions Bretagne et Pays De La Loire fassent partie de cet échantillon. 20 des 23 MJC avec des salarié-es ont répondu aux questions de l'observatoire. Les MJC rurales n'ont pas été accompagnées dans cette première phase. Les résultats sont suffisamment significatifs pour que nous puissions les prendre en compte.

SOURCE DES DONNÉES ET ECHANTILLON

L'enquête de MJC de France a été lancée auprès d'un échantillon de 200 MJC, 165 ont répondu, dont 20 MJC bretonnes et ligériennes. Les données sont établies à partir des **données des assemblées générales 2022**. L'échantillon a été composé en tenant compte des typologies de MJC en fonction de leurs budgets, et des données concernant leur milieu (non-spécifique, rural ou en QPV).

		MJC	MJC A charges < 100 k€	100 k€ < MJC B < 450 k€	450 k€ < MJC C < 750 k€	MJC D > 750 k€.
Total	National	165	18.2 %	33.3 %	23 %	25.5 %
	BZH - PDLL	20	0	25 %	45 %	30 %
QPV	National	25.2 %	2.8 %	25 %	33.3 %	38.9 %
	BZH - PDLL	13.00 %				
Rural	National	43.4 %	34.2 %	38.4 %	11 %	16.4 %
	BZH - PDLL	42.1 %				

NB. Les MJC sans permanent-es n'ayant pas été accompagnées dans le travail de l'observatoire, les pourcentages concernant la catégorie A ne reflètent pas la réalité.

ACTIONS ET ACTIVITÉS

- Au niveau national, les **principales actions des MJC** sont les activités culturelles, l'animation locale et les activités jeunesse, au niveau régional s'y ajoute l'accompagnement à la création.
- Des activités **hebdomadaires** sont organisées par 80 % des MJC au niveau national, et par 100 % au niveau régional. Au niveau national, 61 % des MJC déclarent avoir une **programmation culturelle**, 85 % au niveau régional.
- Au niveau national, 81 % **associent leurs adhérent-es à cette programmation**, 82 % au niveau régional.
- Part de MJC qui s'investissent dans **l'animation de la vie sociale** : national 80 % ; régional 60 %.
- Part de MJC s'investissant dans **l'accueil de mineurs** : national 1 sur 2 ; régional 2 sur 3.

ADHÉSIONS ET BÉNÉVOLAT

- Le **nombre médian d'adhérent-es accueilli-es** dans les MJC est de 588 au niveau national, et de 959 au niveau régional ;
- le nombre de **personnes bénéficiant de l'action des MJC pour 1 adhérent** est de 7 au niveau national, et de 10 au niveau régional ;
- au niveau national comme régional, environ 7 % des **adhérent-es s'engagent bénévolement** ;
- en médiane, une MJC mobilise 40 **bénévoles** au niveau national et 63 au niveau régional ;
- en moyenne, 32 % sont des **bénévoles réguliers** au niveau régional comme national ;
- en médiane au niveau national, il y a 12 bénévoles **membres du CA**, au niveau régional, ce chiffre est de 15.

EMPLOIS ET ÉQUIPEMENTS

- Au niveau national, 90 % des MJC ont recours à l'**emploi salarié**, c'est le cas aussi au niveau régional ; au niveau national, cela représente une médiane de 6.7 ETP par MJC, 8.8 au niveau régional ;
- au niveau national 43 % des MJC accueillent des **apprenti-es**, au niveau régional, ce chiffre est de 70 % ;
- **Equipements fondamentaux** dans les MJC :
 - ✓ national : Salle polyvalente/multi-activités, minibus, salle de spectacle ;
 - ✓ régional : Salle polyvalente/multi-activités, salle de spectacle, salle de répétition.

ASPECTS FINANCIERS

- Ratio entre le plus petit **budget** de MJC et le plus grand :
 - ✓ national : 1 à 5 000 ;
 - ✓ régional : 1 à 13 (ce chiffre évoluera lorsque les budgets des MJC sans permanent-e seront pris en compte).
- Le **bloc communal** est le 1^{er} partenaire des MJC au niveau national (9/10) comme au niveau régional (toutes).

RÉSEAU ET FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

- En 2022, le nombre d'**associations adhérentes** aux fédérations régionales est resté stable, c'est notamment le cas dans les régions Bretagne et Pays De La Loire.
- En moyenne, **les cotisations** représentent 2 % des recettes des réseaux régionaux ; pour notre Fédération ce chiffre se situe autour de 3 % (en augmentation depuis 3 ans).
- 1 réseau régional sur 3, dont la FRMJC Bretagne et Pays De La Loire, perçoit des recettes issues de **la CAF** ; ces recettes sont en baisse, depuis la disparition de la fédération bretonne des CAF.

DES ADMINISTRATEUR·RICES IMPLIQUÉ·ES

Rappelons que notre réseau de MJC est porté par des bénévoles. C'est pourquoi la place de nos bénévoles, de nos administrateurs et administratrices est centrale. Plus que l'efficacité de gestion, c'est bien la démocratie, donc le temps de la décision, qui est au centre de nos pratiques et de notre projet, ainsi que de l'accompagnement de cette vie associative par les directions, avec l'appui de leurs équipes salariées.

LE CA ET LE BUREAU DE LA FRMJC

Le conseil d'administration élu lors de la précédente assemblée générale est composé de :

- Sacha BELIN (titulaire Harteloire),
- Daniel BLOSSIER (titulaire MJC Joue Labbé),
- Gérard BRICET (titulaire MJC Maison de Suède),
- Laurent CHANOINE (titulaire Quintin) - trésorier,
- Catherine FORCHETEAU (titulaire MJC Douarnenez),
- Jacqueline JOLY (titulaire La Bouvardière) – vice-présidente Pays De La Loire,
- Jean Paul LE COZ démissionnaire en septembre et remplacé par Marie-Claude FRANCOIS (titulaire Morlaix) – secrétaire,
- Marielle LECOMTE (titulaire Pen Ar Créac'h BREST),
- Claudine LEFEUVRE (suppléante La Bouvardière),
- Patrick LE GALL (titulaire Scaër),
- Marine NOIROT (titulaire Bégard) – vice-présidente Côtes d'Armor,
- Filipe NOVAIS (titulaire Plateau) – membre du bureau,
- André ROUSSEL (titulaire Guipry-Messac),
- Marcella SORCI (titulaire La Paillette) – présidente et réélue le 27/01/2025 en tant que représentante de la MJC Bréquigny,
- Nathalie TULOUP (titulaire Ronceray) – membre du bureau,
- Bertrand CAUCHOIS (suppléant Ronceray),
- Adrien BORDET (titulaire Lamballe),
- Marie-Claude LE BRETON (titulaire Quimper) – membre du bureau,
- Philippe DURAND (suppléant Lamballe).

Le Conseil d'Administration se réunit tous les mois en visio, et deux fois par an en présentiel. Depuis la dernière assemblée générale, il s'est réuni le 19 avril, le 17 juin, le 6 juillet, le 23 septembre, le 21 Octobre, le 30 novembre, le 27 janvier, ainsi qu'en session extraordinaire le 12 juillet et le 1er Mars.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENT-ES LE 18/11/2024

Une première conférence des Président-es a réuni une petite dizaine de président-es de MJC qui ont pu faire part de leurs besoins d'échanges et de formation.

LA FRMJC – FONCTION EMPLOYEUR

Les directeurs et directrices de MJC sont les pivots de notre projet MJC. Partenaires du conseil d'administration, ils sont les garant-es de cette vie associative, de la fabrique de la décision, de l'éclairage technique ; c'est le sens de l'emploi fédéral, à chaque fois que les collectivités locales sont prêtes à financer les postes de direction.

ILS ET ELLES ONT PRIS LA DIRECTION DES MJC

- Luz SANJURJO a pris la direction de la **MJC de Scaër** en février 2024, suite au départ de Christophe MARECHAL qui a fait valoir ses droits à la retraite.

- Yann FREMEAUX a pris la direction de la **MJC Prévert**, suite au départ de Yoann PUECH.
- Christophe PRIGENT et Gaëlle TODESCHINI ont quitté la **MJC de La Bouvardière**.
- Stéphanie THOMAS- BONNETIN a quitté les effectifs de la FRMJC.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION RÉGIONALE, UNE RESSOURCE POUR LA VIE DE RÉSEAU

L'équipe du siège s'efforce d'être le plus possible en adéquation avec les demandes et besoins des MJC, que ce soit sur les fonctions supports ou sur la dimension politique, ce qui se traduit par des chantiers, des temps de réflexion et d'agir ensemble. Notre objectif est de faciliter la réflexion, les actions de territoires communes aux MJC, et d'armer le réseau (professionnel·les et salarié·es) pour faire face aux enjeux de la société, en lien avec le réseau national des MJC de France constitué des 13 régions et de leurs 1000 MJC affiliées.

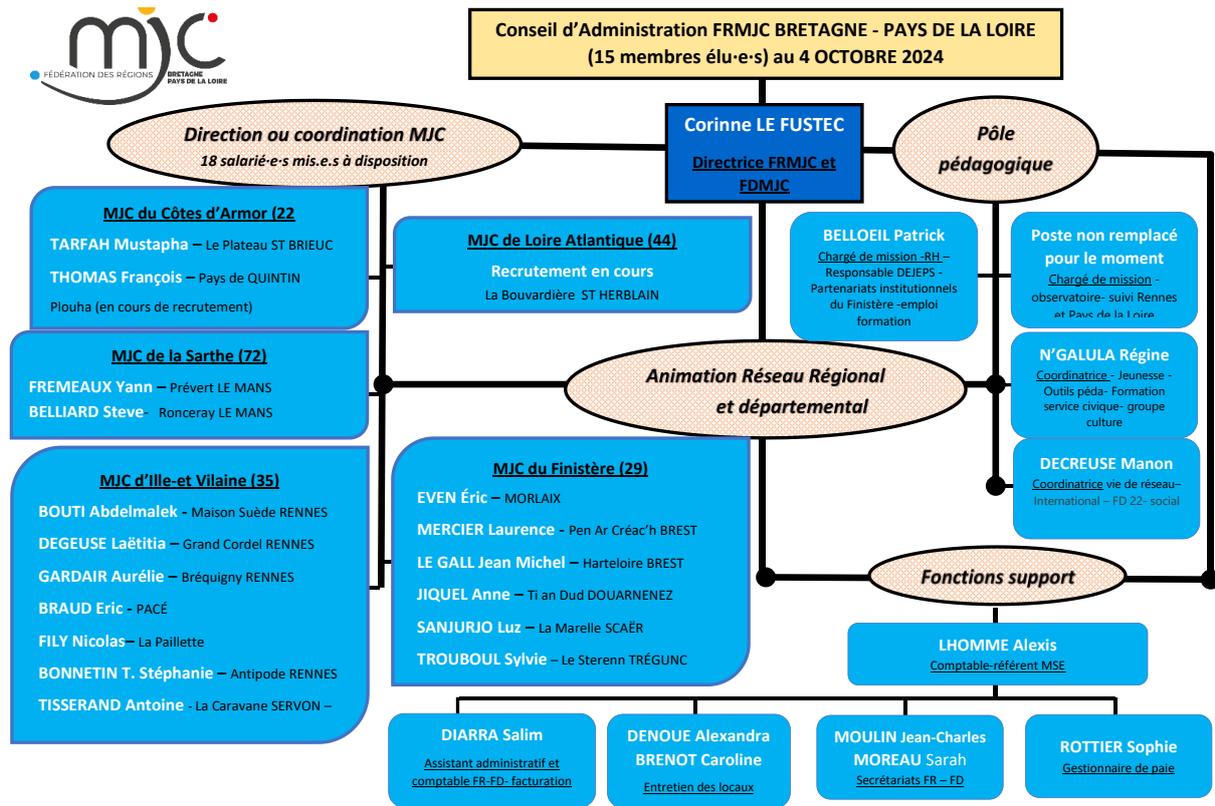
ELLES/ILS ONT REJOINT L'ÉQUIPE DU SIÈGE DE LA FRMJC

- Régine N'GALULA comme coordinatrice du réseau (jeunesse, outils pédagogiques, services civiques) ;
- Manon DECREUSE comme coordinatrice du réseau (international, enjeux écologiques, Côtes d'Armor) ;
- Alexis L'HOMME comme responsable des finances ;
- Jean-Charles MOULIN comme secrétaire.

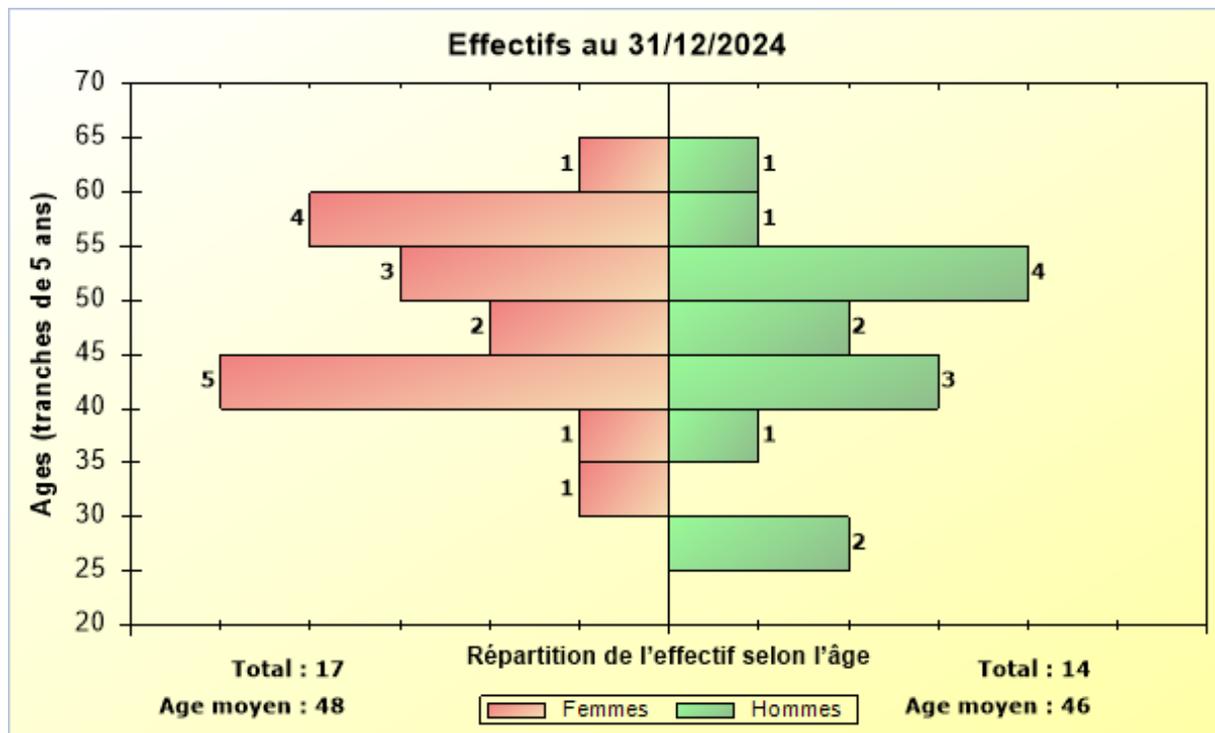
LES LOCAUX DE LA FRMJC SUR 3 DÉPARTEMENTS

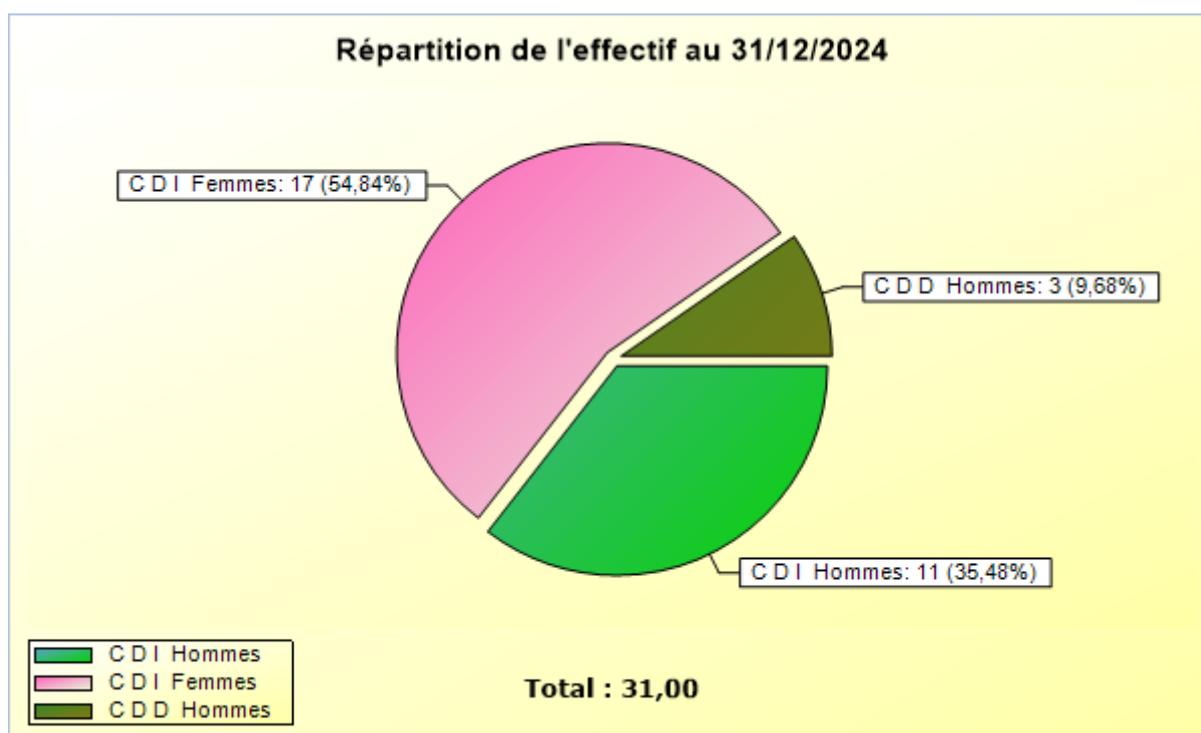
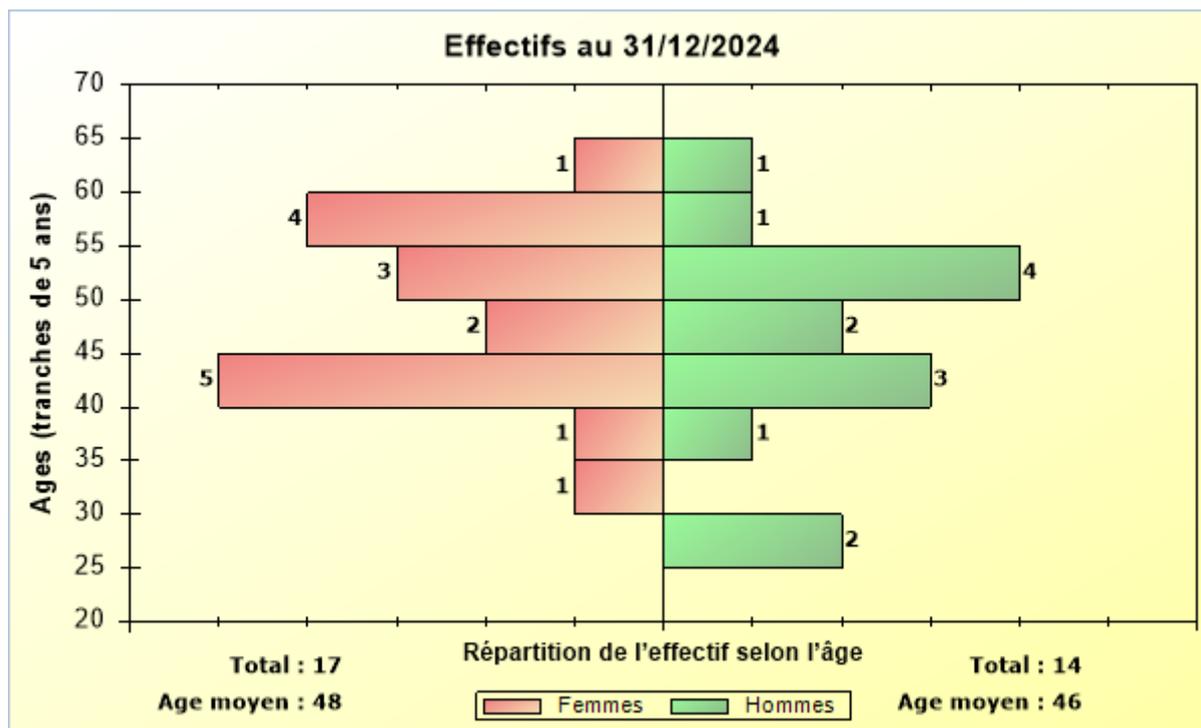
- Rennes : 5 rue de Lorraine :
- Brest : 6 rue de Pen Ar Créac'h :
- Saint-Brieuc : 10 Boulevard Charner (en face de la gare) :

ORGANIGRAMME 2025



EFFECTIFS





Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2024

Catégorie	F	H	Total	CDI F	CDI H	Total	CDD F	CDD H	Total
Contrat à durée indéterminée	17	11	28	17	11	28			
Contrat à durée déterminée		2	2					2	2
Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)		1	1					1	1
Total	17	14	31	17	11	28		3	3

Répartition de l'effectif au 31/12/2024 et évolution depuis N-1						
Catégorie	Sexe	Total	CDI T.C.	CDI T.P.	CDD T.C.	CDD T.P.
	H	11	11			
	F	17	13	4		
Contrat à durée indéterminée	Total	28	24	4		
	H	2			1	1
	F					
Contrat à durée déterminée	Total	2			1	1
	H	1			1	
	F					
Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	Total	1			1	
	H	14	11		2	1
	F	17	13	4		
Total période N		31	24	4	2	1
	H	16	12		2	2
	F	19	12	6	1	
Total période N-1		35	24	6	3	2
	H	- 2	- 1			- 1
	F	- 2	1	- 2	- 1	
Écart N-1 / N		- 4		- 2	- 1	- 1

LE DIALOGUE SOCIAL AVEC LES SALARIÉS·ES - LE TRAVAIL AVEC LE CSE

Le CSE se réunit afin d'assurer l'expression collective des salarié·es, en permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion, ainsi qu'à l'évolution économique et financière de l'association, à l'organisation du travail et à la formation professionnelle. Il se réunit chaque second lundi du mois. Cette année, l'implication du CSE a été renforcée pour accompagner l'évaluation des risques psychosociaux que la FRMJC a décidé de mettre en œuvre pour comprendre la situation, et la réactualisation du DUERP qui est en cours de validation.

FRMJC ET VIE DE RÉSEAU, RESSOURCE POUR LES MJC

Nous souhaitons rappeler que pour nous, un réseau permet des propositions, ainsi que de la coordination émanant de la Fédération. Mais c'est aussi un travail horizontal à tous les échelons, avec des temps réguliers d'échanges, de concertation, de formation, de mises en action partagée, des séminaires et des chantiers thématiques. Le réseau n'est pas une institution à côté des MJC devant faire pour, mais il est bien le fruit de dynamiques, de volontés, d'envies de faire ensemble.

Le télétravail, les visioconférences, font désormais partie de nos modalités de travail de réseau, en alternance avec des moments en présentiel. Les absences au siège ont freiné le travail de réseau dans un premier temps, puis une fois l'équipe reconstituée, les chantiers et les réunions de réseau ont repris ; les propositions ont ainsi émergé, notamment l'accueil de la convention nationale dans notre région qui a été actée pour 2025.

Les thématiques de travail, qui permettent de nourrir l'engagement et la vie citoyenne, s'appuient sur la culture des personnes et les pratiques artistiques ; une attention particulière est portée sur les Jeunesses, l'enjeu d'un usage citoyen du numérique, la transition écologique, l'égalité femmes-hommes, la santé mentale ; autant de sujets, d'enjeux de notre société, les pratiques artistiques et culturelles.

UNE INSCRIPTION DANS LE RÉSEAU DES MJC DE FRANCE

Notre action s'inscrit dans celle d'un réseau plus large auquel nous contribuons. Ce réseau MJC de France, qui fédère 1000 MJC, est animé par un conseil d'administration et une équipe ; il porte le plaidoyer de nos MJC en lien avec les fédérations régionales. Filipe NOVAIS et Marcella SORCI sont membres de ce conseil d'administration dont les travaux sont partagés en CA régional.

Plusieurs commissions thématiques sont au travail, notamment sur les enjeux Jeunesse et participation, la culture, les services civiques, l'animation de la vie sociale, les modèles socio-économiques :

- c'est dans ce cadre que la recherche-action avec ATEMIS et l'Observatoire des MJC ont été initiés. 20 MJC de notre réseau ont répondu aux questions de l'observatoire, (voir page 8 : Focus sur l'observatoire des MJC) ;
- Marcella SORCI préside la commission culture ;
- Patrick Belloeil et Marine NOIROT suivent les travaux de la commission emploi, formation et comité de filière ;
- Gérard BRICET et Manon DECREUSE suivent les travaux de la commission transition écologique, et Henri SPIES, qui est en charge de coordonner la commission nationale, a animé une journée de travail avec les directeur-rices et les salarié-es du siège le 4 Décembre 2024 ;
- La commission finances et prospectives a initié un rassemblement des équipes fédérales et des administrateur-rices à Reims en Septembre 2024 ; celui-ci était destiné à penser et revoir les modèles socio-économiques ; Filipe NOVAIS, Marcella SORCI, Corinne LE FUSTEC et Alexis L'HOMME y ont participé ; les réflexions de cette commission confirment la nécessaire hybridation des financements de la FRMC, en renforçant la part des adhésions dans les budgets, la mise au travail des mutualisations, l'intérêt de l'observatoire.

En Avril 2024, se sont tenues **les rencontres de Sochaux sur les pratiques culturelles et artistiques**. Elles ont réuni plus de 100 personnes de 11 régions différentes (70% de personnes salariées, 25% bénévoles et 5% apprenties), dont 70% de personnes issues d'association locales, 7 conférences et 19 ateliers. Sur la chaîne YouTube de MJC de France, on peut trouver la captation des conférences, de courtes pastilles et les vidéos des personnes intervenantes. Un « pas à pas », ou guide méthodologique, pour penser la programmation d'une MJC va être réalisé et diffusé largement dans le réseau. Un livret « marque de fabrique Culture » dans les MJC, à l'image de celui de la Jeunesse, va également être réalisé.

La charte Education Populaire et Culture nationale a été le fruit d'un important travail de MJC de France. La labellisation « scènes culturelles de proximité » est également le résultat du travail de la commission. Cette charte est le premier acte résultant de l'engagement de la ministre de la culture quant à relancer une dynamique avec les réseaux d'éducation populaire, dont les MJC en particulier. Cette charte reconnaît la contribution essentielle de l'éducation populaire aux enjeux des politiques culturelles. Elle instaure un cadre d'interlocution, le conseil national pour l'éducation populaire et la culture avec le ministère. Cela formalise un espace de dialogue politique avec le ministère que nous n'avions pas.

SYNTHÈSE DE LA PRÉSENCE FÉDÉRALE DANS LES MJC

En synthèse, voici un tableau qui montre la présence des administrateur-rices et des salarié-es de la Fédération auprès des MJC dans les instances, groupes de travail, projets et réflexions collectives :

MJC	OBJETS
MJC BÉGARD	Soutien dans le cadre de projets d'agrandissements ; implication dans l'organisation des journées jeunesse et pour le projet collectif des jeunes au Japon ; malle pédagogique ; accueil d'un-e service civique participant à l'ensemble des actions proposées par le secteur enfance de l'association.
MJC LAMBALLE	Inauguration ; projets internationaux (Italie, Palestine, Japon) ; préparation de la convention nationale ; étude de transfert de la paie ; printemps de la Palestine ; implication dans l'organisation des journées jeunesse ; accueil d'un-e service civique en soutien/ accompagnement à la vie associative et aux projets mis en place par l'association. Collaboration sur la FCC « Médias Citoyenneté » en direction des services civiques.
MJC QUINTIN	Projets internationaux (Japon) ; préparation de la convention nationale ; soutien juridique sur la convention avec les collectivités ; soutien dans la structuration administrative ; étude de transfert de la paie ; travail avec ATEMIS ; printemps de la Palestine ; implication dans l'organisation des journées jeunesse ; entretien direction, salariée de la FR ; stagiaire DEJEPS ; malle pédagogique ; accueil de services civiques pour découvrir l'encadrement et l'animation sportive, ainsi que pour l'aide et l'encadrement des ateliers, la communication avec les jeunes et les familles et le soutien à l'organisation logistique.
MJC DU PLATEAU	Projets internationaux (Maroc, Pérou, Colombie, Japon et Palestine) ; préparation de la convention nationale ; étude de transfert de la paie ; printemps de la Palestine ; soutien dans les difficultés post incendies ; implication dans l'organisation des journées jeunesse ; entretien direction, salariée de la FR ; évaluation de la convention ; malle pédagogique ; accueil de deux personnes en service civique.
MJC PEN ARCREAC'H	Accompagnement du changement de la gouvernance de la MJC ; entretien direction, salariée de la FR ; évaluation de la convention ; malle pédagogique.
MJC HARTELOIRE	Entretien direction, salariée de la FR ; rencontre bureau ; malle pédagogique.
PILIER ROUGE	Paies ; évaluation de la convention.
MJC DOUARNENEZ	Recrutement de la nouvelle direction ; accompagnement reconventionnement ville de Douarnenez, évolution de la convention pour prendre en charge les nouvelles modalités de la CAF ; formation DEJEPS d'un animateur ; entretien direction, salariée de la FR ; soutien RH ; accueil de la formation KTS ; accueil de personnes en service civique pour accompagner et assister les adhérents musicien-nes et l'animateur en poste à la création et à la diffusion artistique locale, ainsi que sur des missions de régie et d'actions culturelles autour des spectacles.

MJC MORLAIX	entretien direction, salariée de la FR ; gestion de la perte du FONJEP junior association ; rencontre MJC.
MJC SCAËR	Recrutement de la nouvelle direction ; évolution de la convention pour prendre en charge les nouvelles modalités de la CAF ; accompagnement de la démarche de conventionnement et du projet social ; information de l'équipe salariée par rapport à l'annualisation du temps de travail ; soutien RH ; accueil d'une personne en service civique pour accompagner des activités enfants, adultes et familles, appui des salariés et bénévoles de l'accompagnement scolaire, appui pour les sorties adultes et familles, participer aux actions de bien vivre ensemble dans un contexte de développement durable, aide à l'accompagnement scolaire et aux temps d'animations périscolaires, aide à l'accueil informel et des sorties à destination des adultes et des familles.
MJC TREGUNC	entretien direction, salariée de la FR ; gestion de la perte du FONJEP ; soutien RH ; stagiaire DEJEPS ; rencontre avec la Ville
MJC KERFEUNTEUN	Accompagnement de la MJC dans ses difficultés passagères ; projection pour un conventionnement du poste de direction ; malle pédagogique.
ANTIPODE MJC	Accueil d'un service civique pour participer à l'organisation d'évènements artistiques et culturels, à l'animation de lieux culturels et à la promotion de la diversité culturelle et des cultures émergentes.
MJC MAISON DE SUEDE	Soutien MJC au Thabor ; suivi du travail avec ATEMIS ; entretien direction, salariée de la FR ; participation à la rencontre avec la Ville ; suivi de la situation dégradée du quartier ; projets internationaux (Tunisie et Palestine) ; rencontres avec la Ville de Rennes ; participation aux assemblées des équipements rennais.
MJC BREQUIGNY	Soutien MJC au Thabor et à la chorale éphémère inter-MJC ; entretien direction, salariée de la FR ; accompagnement de la direction ; stagiaire DEJEPS ; malle pédagogique ; rencontre avec la Ville de Rennes ; participation aux rencontres des équipements rennais ; accueil d'un service civique pour participer à l'organisation d'évènements artistiques et culturels, à l'animation de lieux culturels et à la promotion de la diversité culturelle et des cultures émergentes.
MJC GRAND CORDEL	Entretien direction, salariée de la FR ; soutien MJC au Thabor ; accompagnement de la direction vers une formation ; bilatérale dans le cadre du conventionnement ; accueil d'une personne en service civique autour des activités numériques et régie technique ; rencontre avec la Ville de Rennes ; participation aux assemblées des équipements rennais.

MJC LA PAILLETTE	Soutien MJC au Thabor ; entretien direction, salariée de la FR ; accompagnement d'un chargé de mission ponctuellement dans le cadre de l'absence du directeur ; participation à plusieurs CA ; invitation au bureau de la FR ; déconventionnement du poste de direction ; rencontres avec la Ville de Rennes ; participation aux assemblées des équipements rennais ; accueil d'une personne en service civique jusqu'à juin 2024 pour le suivi des actions pédagogiques et culturelles à destination du jeune public, ainsi que le suivi et l'accueil des résidences de compagnies, la valorisation des actions culturelles auprès des publics cibles.
MJC PACE	Soutien MJC au Thabor et à la chorale éphémère ; entretien direction, salariée de la FR ; soutien de la MJC dans ses discussions avec la ville ; déconventionnement du poste ; accueil d'une personne en service civique pour soutenir l'accueil technique, à la médiation et à l'organisation d'événements, découvrir le monde associatif et l'éducation populaire.
MJC GUIPRY- MESSAC	Soutien chorale éphémère ; formation PSSM.
MJC LA ROUETTE CORPS- NUDES	Soutien chorale éphémère et MJC au Thabor.
MJC LA CARAVANE SERVON/VILAINE	Accompagnement de la MJC suite à l'arrêt de la coordinatrice ; recrutements successifs ; suivi de la RH et du Projet EVS ; stagiaire DEJEPS.
MJC LA BOUVARDIERE	Remise à plat statuts, rôles et fonctions ; remplacements de la direction ; travail avec le CA ; accueil de formations dans le cadre du catalogue Uniformation ; mise en place d'une mission d'accompagnement.
MJC J. PREVERT	Accompagnement du départ du directeur et nomination d'un nouveau directeur ; entretien direction, salariée de la FR ; travail commun des deux MJC ; renouvellement de la convention ; soutien aux MJC face au désengagement de la région ; accueil de personnes en service civique, un pour découvrir le monde de la radio et se former à l'animation et à la réalisation technique d'une émission en lien avec le tissu associatif ou des institutions locales, et l'autre pour participer à l'organisation d'événements artistiques et culturels, à l'animation de lieux culturels et à la promotion de la diversité culturelle et des cultures émergentes.
MJC LE RONCERAY	Travail commun des deux MJC ; entretien direction, salariée de la FR ; renouvellement de la convention ; participation de la MJC via son directeur aux rencontres du réseau MJC de France « culture » ; FONJEP Culture dans le cadre éducatif pop-culture.

DES OUTILS AU SERVICE DES MJC

LES OUTILS DE COMMUNICATION

EN INTERNE

Au cours de l'année 2024, dans un souci de s'impliquer pour un usage citoyen du numérique, l'équipe et le Conseil d'Administration de la FRMJC se sont formés à la logique du numérique libre. C'est un choix politique qui a été fait, afin de limiter notre impact sur les datacenters et de protéger nos données en utilisant des plateformes libres. Ainsi, nous avons retravaillé notre partage d'outils, revu notre arborescence et notre hébergement de données. Nous utilisons désormais Zourit (outil intégrant les e-mails, le cloud, un outil visio etc.) et ODOO pour la comptabilité et l'organisation générale. Nos listes de diffusion sont restées chez Infini. Ces outils et cette démarche ont fait l'objet de partage dans des réunions de réseau.

EN EXTERNE

Le site internet recense et diffuse entre autres choses les offres d'emploi des MJC et de la FRMJC dans la rubrique « recrutement », ainsi que des informations sur les formations dans la rubrique du même nom qui est alimentée de liens de téléchargement des dossiers d'inscription, calendriers, etc. ; cela afin de disposer directement de l'information, ou de renvoyer les personnes vers le site, évitant donc e-mails et pièces jointes. Les offres d'emploi sont également relayées sur la page LinkedIn de la fédération.

DES OUTILS COMPTABLES

La FRMJC accompagne les MJC qui la sollicitent dans l'organisation de leurs outils comptables et de gestion. C'est un sujet de partage entre directions. La digitalisation des outils, mise en œuvre par Alexis L'HOMME, a été présentée dans le cadre d'une réunion des comptables, et fera l'objet de partage au cours de l'année. Il a commencé à accompagner des MJC dans la réalisation d'audits financiers.

UN SERVICE PAIE

par l'intermédiaire de son logiciel de paie, la FRMJC assure la prise en charge de l'établissement des bulletins de paies des MJC qui en font la demande. Nous signons une convention avec les MJC qui transfèrent la gestion de la paie à la FRMJC. La convention décrit les conditions et les modalités de collaboration entre les deux parties pour le soutien administratif portant sur l'établissement des bulletins de paie des MJC. Les MJC de Trégunc, Kerfeunteun, du Plateau, de Pen Ar Créac'h, de Servon sur Vilaine et du Pilier Rouge ont confié la réalisation de leur paie à la FRMJC dans le cadre d'une convention. A partir de 2025, les MJC de Quintin et Lamballe les rejoignent ; les MJC Prévert et La Bouvardière l'envisagent en cours d'année. Les liens entre les MJC et la FRMJC sont fluides. La digitalisation des données de paie va être réalisée en 2025.

Sophie ROTTIER est promue responsable administrative et financière du Pilier Rouge à compter du 1er Mai. Nous la félicitons pour cette promotion et la remercions pour la qualité de son travail. A

partir du 15 Avril, elle sera remplacée par Myriam LELIEVRE qui prendra son poste dans les locaux du siège à Rennes.

UN LOGICIEL COMMUN DE GESTION DES ADHÉRENT·ES

Le logiciel Go Asso, logiciel développé par la FRMJC d'IDF, a été découvert et partagé dans le réseau. Actuellement, presque la moitié des MJC du réseau l'utilisent et se donnent des temps de partage sur cette question. Cela nous permet de faire évoluer l'outil collectivement .

UN ACCOMPAGNEMENT RESSOURCES HUMAINES

Patrick BELLOEIL répond aux sollicitations, principalement des directions, mais également des bureaux, sur les différentes questions RH et conventionnelles qui traversent les maisons.

DES FORMATIONS MUTUALISÉES

En 2024, des formations sur les violences et harcèlements sexistes et sexuels ont été mises en place. Un temps de réseau a été organisé pour partager les outils mis en œuvre et travailler à une charte commune sur cet enjeu.

DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES MJC

En 2024, la FRMJC a mise en œuvre une mission d'accompagnement de la MJC La Bouvardière, autour de l'enjeu de la gouvernance et de la redéfinition des statuts, rôles et fonctions. Le travail a abouti à un certain nombre de préconisations et à la rédaction d'un livret de base à l'attention des administrateurs et administratrices des MJC.

Le Conseil d'Administration et l'équipe de la MJC Kerfeunteun ont également été accompagné dans un moment difficile. Le rapport d'intervention et les préconisations qu'il contient devraient permettre la remobilisation des acteurs et actrices de cette MJC.

La mission d'accompagnement de la Caravane MJC (Servon-Sur-Vilaine) sur l'agrément EVS a touché à sa fin en décembre, les RH restent accompagnées par la FRMJC.

La MJC de Pen Ar Créac'h a été accompagnée pour le renouvellement du Conseil d'Administration suite au départ de la présidente et du bureau qui avaient géré les difficultés des dernières années, et avait annoncé leur départ une fois la situation apaisée.

La MJC la Paillette a bénéficié d'une mission lors de l'arrêt du directeur. La MJC ayant décidé de sa propre organisation pour le remplacement, le chargé de mission n'ayant pu rendre compte de sa mission dans de bonnes conditions, la communication a été difficile.

LA FRMJC, ESPACE DE PARTAGE DE PROJETS, ACTIONS, RENCONTRES ET ANIMATION DU RÉSEAU

DES RENCONTRES DE GROUPES METIERS

Dans notre modèle et notre fonctionnement fédéral, aux côtés des administrateur·rices des MJC qui portent le projet politique des MJC, **les directeur·rices**, cadres mis-es à disposition des MJC, ont **un rôle central contributeur d'animation de relais dans la vie fédérale**, qui vient s'ajouter à leur travail quotidien d'accompagnement des CA, d'animation des équipes, de participation avec leurs élu·es à la construction des politiques publiques.

C'est **avec les directions dans les groupes métiers, mais aussi avec les salarié·es et administrateur·rices** des groupes thématiques, que nous abordons les questionnements qui deviennent ensuite objet de travail (réflexions, actions communes) et font l'objet de décisions de nos instances avant leur mise en œuvre. Des travaux communs salarié·es - administrateur·rices ont eu lieu cours du premier trimestre 2024, notamment sur le partage des travaux d'ATEMIS (voir encadré ci-dessous), puis à partir de juillet sur la convention.

FOCUS SUR LE TRAVAIL AVEC ATEMIS

A partir du travail effectué sur les MJC Maison de Suède à Rennes, la MJC de Quintin et les directions de MJC, les Conseils d'Administration se sont retrouvés à plusieurs reprises pour approfondir la notion d'évaluation. **Ce travail partagé a pour objectifs de mieux outiller la partie évaluation de nos conventions.**

La notion d'évaluation se différencie de la « mesure », même si elle peut la mobiliser, elle relève d'un « jugement de valeur » qui porte sur des grandeurs qui ne sont pas étalonnées. C'est pourquoi, elle fait référence implicitement ou explicitement à un « construit social » composé d'éléments tangibles et non tangibles, au sens de mesurables et non mesurables ; par exemple : démocratie, développement durable, égalité femmes-hommes, émancipation. Ce jugement de valeur sur la qualité, sur les efforts et les moyens vis-à-vis d'un objectif qualitatif et quantitatif, sur les raisons ou les fondements de la métamorphose de la valeur des produits et des services en valeur monétaire s'inscrit dans un construit social qui dépend d'une part, du système de référence de qui réalise l'évaluation, et d'autre part de la légitimité du dispositif d'évaluation qui est mis en place, de sa dimension institutionnelle. Les limites de l'évaluation actuelle : un héritage industriel. Pour l'ensemble de ces travaux (voir ouvrage de Renaud-Tinacci), la question de l'évaluation, ses modalités de mise en œuvre, ses usages, tant du point de vue de la relation avec les financeurs, que de celui du soutien au pilotage du réseau ou à la gouvernance des structures, apparaît comme centrale dans la réflexion plus globale sur les modèles socio-économiques des associations. Un constat se partage : la question de l'évaluation est le plus souvent réduite à un contrôle de conformité, c'est à dire à la mesure d'un écart entre des objectifs prédéterminés avec les financeurs et les résultats obtenus, le tout dans un temps qui est lui aussi défini au lancement de la convention.

1) La mesure de l'écart suppose une unité de mesure et a tendance à cantonner les indicateurs dans le registre de ce qui peut se compter (le nombre de participants, le nombre d'activités, le nombre d'heures ...). Ces indicateurs ne sont pas sans fondement mais ne peuvent pas prétendre rendre compte de toute la valeur de ce qui est fait, notamment d'un ensemble d'enjeux clés pour les activités des associations qui nous intéressent aujourd'hui. En effet, ce qui est recherché au travers de ces activités est la confiance en soi et envers les autres, l'attention à son territoire, l'autonomie, le développement de la citoyenneté, l'émancipation des personnes ; cela ne relève pas d'une mesure et constitue pourtant le cœur de la valeur qui est recherchée. **« Tout ce qui compte ne se compte pas ».**

2) La pertinence de la mesure de l'écart suppose une stabilité et une maîtrise du contexte. Or la caractéristique des activités de service, comme celles des associations, est justement de faire face à des aléas,

des imprévus, à une instabilité du contexte et une grande diversité des acteur-rices qui y participent. Cela suppose de très nombreux ajustements, régulations et arbitrages qui peuvent amener, de manière très pertinente, à faire autre chose que ce qui était prévu. Dès lors **la mesure de l'écart sans contextualisation pose problème.**

3) L'évaluation de conformité prive les structures d'une forme de reconnaissance du travail des équipes et des bénévoles. Elle s'appuie sur le principe que la réalisation rigoureuse de ce qui est prévu garantit la réussite du projet. Si on peut admettre la pertinence de ce principe dans la fabrication d'un bien (le respect de l'ordre d'assemblage des pièces d'un véhicule automobile est sans doute gage de qualité du véhicule), elle est fortement contestable dans le cadre d'une relation de service. Quel que soit le soin et le professionnalisme apportés à l'organisation du travail dans les activités de service, il est impossible d'envisager l'ensemble des situations que rencontreront les professionnel-les, et donc impossible de garantir que la réalisation stricte de l'organisation telle qu'elle était prévue produira à coup sûr le résultat escompté. Dès lors, la structure attend des professionnel-les qu'ils se saisissent de ces situations qui débordent du cadre pour en faire quelque chose au service du projet de la structure. L'engagement des personnes dans leur travail devient une ressource stratégique. La préservation de cette ressource passe d'abord par la reconnaissance du travail des personnes, c'est-à-dire la mise en place d'un dispositif d'évaluation réflexive qui permette de partager les situations de travail vécues par les personnes, et de reconnaître l'effort réalisé pour les prendre en charge. Enfin, l'évaluation de conformité, en occultant toutes les situations qui sortent du cadre qu'ils ont défini dans leur cahier des charges, prive les financeurs d'une opportunité d'améliorer la pertinence de l'offre de service attendue, des prestations proposées aux habitants, et plus globalement de la politique publique. La révélation de nouveaux enjeux, ou d'effets indésirables qui n'étaient pas totalement prévisibles lors de la mise en œuvre des activités, permet dans un dialogue entre financeurs et structures, d'interroger la pertinence des actions et d'en faire évoluer le contenu pour en augmenter la valeur, pour la MJC mais aussi pour le financeur. Les limites de l'évaluation de conformité pointées ici, si elles ne remettent pas en question la nécessité de rendre compte des résultats au regard des engagements initiaux, appellent à des formes complémentaires pour faire face aux difficultés décrites ci-dessus. Comme nous l'avons vu plus haut, l'évaluation doit permettre la reconnaissance du travail des acteur-rices embarqués dans l'action, dans un enjeu de performance comme dans un enjeu de santé. Mais elle doit également permettre la révélation d'effets inattendus, qu'il s'agisse d'effets positifs qu'il conviendra d'intégrer dans l'organisation, ou d'effets négatifs qu'il faudra corriger. Enfin, l'évaluation doit également soutenir la délibération, permettre la construction d'un accord sur la valeur produite par les activités, guider l'évolution de l'offre de service et de l'organisation de sa mise en œuvre. Avec une attention particulière au travail réel, aux débordements, aux ajustements, aux arbitrages, aux changements de contexte et aux adaptations, on fait apparaître des effets inattendus de ce qu'on fait (par exemple, les colonies apprenantes). Les effets produits sont des effets attendus et inattendus, positifs et négatifs. Il s'agit donc d'articuler à l'évaluation de conformité, deux autres formes d'évaluation : une évaluation de révélation et une évaluation délibérative à partir de la nature servicielle et relationnelle des activités portées par les structures associatives.

L'évaluation de révélation implique qu'évaluer c'est aussi « révéler » le contenu de l'écart entre les anticipations et le réel ; cela revient notamment à formuler la valeur que l'on décèle dans une action, à en faire une proposition par un mécanisme de qualification. La révélation ne consiste pas uniquement en l'observation d'un écart, mais bien en une qualification de celui-ci de manière à affirmer une hypothèse de valeur. Cette révélation a une fonction interne non négligeable de reconnaissance et de mise en discussion du contenu de l'écart entre le prescrit et le réel, indispensable pour la professionnalisation.

L'évaluation de délibération implique qu'il ne s'agit pas d'évaluer pour convaincre, mais pour mettre en discussion avec d'autres le contenu même de l'écart, son contenu tant économique que politique. La délibération consiste à ouvrir avec les parties prenantes le débat sur le contenu réel de l'activité, sur la valeur de l'écart. Dans une perspective de coopération entre les structures, la question consiste à mettre en discussion le sens de l'action de la structure et les moyens nécessaires à y allouer. La discussion ne cherche pas à dire une fois pour toutes le contenu en termes de valeur des actions menées (car cette valeur est variable dans l'espace et le temps), mais à instruire puis étayer de manière partenariale les enjeux de production de

valeur et d'orientation de l'action révélés par le travail d'évaluation. Dans cette perspective, la dimension politique n'est pas une posture a priori, mais une tension que les acteurs engagés cherchent à tenir ensemble. L'enjeu politique et l'enjeu économique sont liés et tous deux font nécessairement et conjointement l'objet de la délibération.

Des principes émergent pour **faire évoluer les modalités** d'évaluation ; ils sont encore en travail, il s'agit de définir collectivement ce qui a de la valeur. Le partage d'une définition apparaît comme une condition nécessaire mais pas suffisante. La mise en œuvre de ces ambitions se jouent dans la mise en œuvre des activités, dans un réglage permanent entre ce qu'on cherche à faire et ce qui se passe. Le résultat des activités est toujours coproduit avec les bénéficiaires (et leurs familles) et suppose un ajustement permanent qui fait la difficulté, l'intérêt, et donc, le cœur du métier.

Évaluer reste un périmètre à construire dans l'espace et dans le temps. Quid de la reconnaissance des effets ; « immédiats » et captés par un bénéficiaire direct, dans une temporalité et un espace borné par le temps et le lieu de l'action, d'un côté ; « médiats », de l'autre, c'est-à-dire qu'ils peuvent se réaliser avec des décalages temporels de l'action du/de la professionnel-le/bénévole, et/ou être captés par d'autres bénéficiaires que les bénéficiaires directs. Les effets se diffusent ainsi en réseau selon la qualité des relations qui lient les acteurs entre eux. (par exemple l'aide aux devoirs ne bénéficie pas seulement aux enfants, mais aussi à leur familles).

L'évaluation affecte les ressources. Elle doit être considérée comme un levier de la professionnalisation des collectifs de travail et de l'organisation dans son ensemble. C'est un investissement immatériel. Qui mène l'évaluation, selon quelle posture, quel temps y dédié ? La hiérarchie, les bénéficiaires, les bénévoles, le financeur, un tiers ? Tous ces acteur-rices sont pertinent-es pour autant sont-ils à égalité ? Et faut-il qu'ils le soient ?

Il est à noter qu'il y a un **rôle asymétrique entre financeurs (élu-es) et les MJC**. Les élu-es ne sont pas des professionnel-les de l'animation jeunesse à visée émancipatrice. C'est à la MJC de piloter la construction d'un point de vue partagé sur ce qui fait valeur dans ses activités. Cela suppose en préalable qu'une définition des notions (confiance en soi et en les autres, autonomie, citoyenneté, émancipation) soit travaillée et partagée au sein des équipes et avec les bénévoles. Nous mettons aujourd'hui en évidence que pour que la question de la valeur soit discutée, débattue avec les financeurs, il faut déjà qu'elle le soit à l'intérieur des MJC, or que ce soit du côté des professionnels comme des conseils d'administration, il apparaît que cette question est enjambée, diffuse, floue, à la fois sous-jacente mais finalement jamais travaillée comme telle.

Les pistes de travail sont de permettre aux équipes bénévoles et salariées de mieux dire ce que leur action produit et de la valoriser différemment dans la relation partenariale ; pour cela, l'accompagnement des directions, puis des équipes semble une piste opérationnelle.

LES DIRECTIONS

Les directeurs et directrices se retrouvent pour une journée de travail une fois tous les deux mois dans des réunions bi-départementales basées sur un ordre du jour élaboré collectivement. En complément, des réunions « rapides » régionales d'une heure en visioconférences ont été mises en place pour renforcer les temps d'échanges en dehors de ces réunions bimensuelles : partage de préoccupations, actualités, préparation de la convention nationale. L'espace de travail avec les directions est un lieu, à la fois d'échanges d'informations de la vie des MJC et du réseau, un moment de partage de pratiques, de questionnements, un lieu d'élaboration de chantiers communs à porter sur des territoires, sur nos régions, mais aussi au niveau national.

Au cours du premier trimestre, les réunions ont été moins fréquentes ; puis après l'été, les réunions ont repris avec régularité : enjeux RH, difficultés financières, PLF, transition écologique, observatoire, ATEMIS. En 2024, le travail commun a principalement été le chantier avec ATEMIS, car nous pensons que ce travail permettra d'enrichir la dimension « évaluation de nos conventions partenariales ». En

dehors de ce chantier, la décision d'accueillir la convention nationale et la préparation collective de son organisation nous ont occupés à partir de juillet. Les équipes salariées et bénévoles des MJC, de la FRMJC et de MJC de France sont impliquées dans ce travail. La mise en place de l'observatoire par MJC de France a également fait l'objet de temps d'échanges.

Le 4 décembre, 16 personnes étaient présentes. Le matin, elles ont échangé sur la charte MJC en Transitions et sur l'état des lieux du réseau en présence de Henri SPIES, chargé de mission national sur ces questions. L'après-midi, nous avons revu la DUERP des personnels de direction de la fédération. Le travail sur les transitions a donc fait l'objet d'un travail en décembre, travail qui a alimenté la commission nationale, qui donnera lieu en 2025 à la création d'outils de travail pour chaque MJC, et à la réponse à un appel d'offres national. Deux autres rencontres ont eu lieu le 18 novembre et le 8 janvier. Elles ont permis de travailler sur les propositions du réseau pour la convention nationale. Des échanges sur la montée des discours de haine et sur les tensions financières ont eu lieu sous la forme d'un tour de table.

LES ANIMAT·EUR·RICES

Les animateurs et animatrices se sont retrouvés les 21 et 22 novembre dans le cadre des Journée Jeunesse. Malgré la neige, ces rencontres ont réuni plus de 50 personnes et ont permis une belle dynamique d'échanges. Il en est notamment ressorti des demandes de groupe de travail sur la numérique et la coordination. Une journée de travail complémentaire sur la santé mentale va être organisée. Voici le lien de la vidéo qui a été réalisée par la MJC de Lamballe lors de ces rencontres : <https://youtu.be/qR1Xpm8TYE?si=8WejjFON-nejktBi>.

LES COORDINAT·EUR·RICES

Plusieurs coordinatrice-eurs du réseau souhaitent se retrouver pour échanger sur les enjeux spécifiques de la coordination. Une première rencontre est prévue en 2025, elle permettra de définir les contenus et modalités de travail de ce groupe.

LES ANIMATEUR·RICES EN CHARGE DU NUMERIQUE

Certain-es animateur-rices en charge des questions liées aux enjeux du numérique ont sollicité la création d'un groupe de travail dédié. Laurent COSTY, qui a accompagné la FRMJC dans la mise en œuvre de ses outils numériques du libre et qui est chargé de mission à MJC de France, va mettre en place ce groupe.

LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

26 personnes ayant des fonctions administratives (secrétariat, accueil, paies, comptabilité, gestion, communication etc.) se sont réunies le 2 décembre et ont échangé des bonnes pratiques de l'utilisation de leurs outils, de leurs logiciels. Plusieurs chantiers restent à programmer, notamment une formation sur la communication, un temps de travail sur le logiciel Go Asso, des échanges sur la digitalisation et la mise en place de ODOO.

LA FRMJC, DES THÉMATIQUES CENTRALES EN PHASE AVEC LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Les thématiques sont liées à la feuille de route que nous nous sommes donné au moment de notre dernière assemblée générale.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET HARCELEMENT SEXUELS ET SEXISTES

Une journée a eu lieu afin de partager dans le réseau les pratiques de prévention des risques de violences et de harcèlement sexuels et sexistes (VHSS). L'objectif de ce travail animé par Aurélie GARDAIR (directrice de la MJC Bréquigny), Alexandre MARIE (directeur de l'espace socio culturel de Guipry Messac) et Patrick BELLLOEIL (FRMJC) était d'établir une charte des bonnes pratiques pour le réseau.

A l'initiative d'Aurélie et d'Alexandre, cette journée de travail a été organisée avec Patrick afin de permettre aux professionnel·les ayant participé à la formation d'octobre 2023 de se retrouver et de continuer le travail de prévention des VHSS, notamment pour créer des outils communs et adaptables à chaque MJC. Une charte sera présentée à la FRMJC pour validation, et elle sera ensuite proposée dans chaque CA de MJC. Un protocole type de prévention et de traitement des signalements, adaptable à sa structure, sera également proposé.

RENCONTRES DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA JEUNESSE

Ces rencontres ont mobilisé 52 personnes du réseau ainsi que des partenaires institutionnels les 21 et 22 novembre 2024. Ces deux journées furent mises en place suite à la sollicitation du réseau de se réunir autour de préoccupations communes. Ce fut l'occasion d'initier un début de travail sur 4 grandes thématiques : la santé mentale, l'utilisation citoyenne du numérique, les questions sur le genre, la transition écologique et l'alimentation, notamment en accentuant sur la sécurité sociale de l'alimentation.

LE SERVICE CIVIQUE

15 personnes ont réalisé leur volontariat sur l'année 2024, et 19 ont débuté leur volontariat en octobre 2024 avec une fin prévue au deuxième trimestre 2025. Les volontaires sont réparti-es dans 11 structures dont 9 MJC. Leurs missions sont variées et portent principalement sur 5 domaines :

- Soutenir l'accès à la connaissance et aux savoirs par le biais d'activités d'aide à la scolarité et d'interventions socioculturelles ;
- Participer à l'organisation d'évènements artistiques et culturels, à l'animation de lieux culturels et à la promotion de la diversité culturelle et des cultures émergentes ;
- Agir sur les modes de vie pour protéger l'environnement et sensibiliser à sa fragilité ;
- Promouvoir de nouvelles pratiques sportives et favoriser l'accès au sport pour les publics non-initiés et les personnes en situation de handicap ;
- Participer à l'animation socio-éducative sur les territoires et encourager les projets de la jeunesse.

Ces missions s'articulent avec le projet de la structure d'accueil. Les activités effectuées sont en lien, et les volontaires sont un soutien. Cependant, elles et ils peuvent proposer à leur initiative des activités qui répondent à leur objectif de volontariat ainsi qu'à ceux de la structure d'accueil.

Voici la liste des missions particulières en fonction des structures d'accueil :

- **MJC de Bégard** : Participer à l'ensemble des actions proposées par le secteur enfance de l'association ;
- **MJC de Bréquigny** : Animation de la ludothèque, participer à la mise en place de projets artistiques et culturels, Service Civique Collectif ;
- **MJC Le Grand Cordel** : Activités numériques et régie technique ;
- **MJC La Paillette** : Suivre des actions pédagogiques et culturelles à destination du jeune public, participer au suivi et à l'accueil des résidences de compagnies, valoriser des actions culturelles auprès des publics cibles, Service Civique Collectif ;
- **MJC de Pacé** : Soutenir l'accueil technique, la médiation et l'organisation d'événements, découvrir le monde associatif et l'éducation populaire ;
- **MJC Jacques Prévert** : Découverte du monde de la radio, formation à l'animation et à la réalisation technique d'une émission, émission en lien avec le tissu associatif ou des institutions locales ;
- **MJC Quintin** : Découverte de l'encadrement et l'animation sportive, aide et encadrement des ateliers, communication avec les jeunes et les familles, soutien à l'organisation logistique ;
- **MJC Scaër** : Accompagnement des activités enfants, adultes et familles, appui des salarié-es et bénévoles de l'accompagnement scolaire, appui pour les sorties adultes et familles, participation aux actions de bien vivre ensemble dans un contexte de développement durable, aide à l'accompagnement scolaire et aux temps d'animations périscolaires, aide à l'accueil informel et des sorties à destination des adultes et des familles ;
- **MJC Lamballe** : Soutien et accompagnement à la vie associative et aux projets mis en place par l'association, participation à l'organisation d'événements culturels, à l'animation de lieux culturels et à la promotion de cultures émergentes ainsi qu'à la mise en place de diverses activités socio-culturelles, participation à l'élaboration et à la diffusion d'outils de communication, coanimation du foyer de jeunes, préparation et co-animation des sessions « jeu en réseau » pour enfants et adolescent-es, atelier cuisine, participation à des sorties culturelles, participation à la mise en place d'une activité de jardinage, soutien à l'activité «

café des langues », soutien à l'activité « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité », participation à l'organisation des temps forts avec les bénévoles et/ou les salarié-es (bal, fête de la MJC, théâtre, exposition etc.) ;

- **MJC Douarnenez** : Accompagner et assister les adhérent-es musicien·nes et l'animateur en poste à la création et à la diffusion artistique locale, assister l'animateur sur des missions de régie et d'actions culturelles autour des spectacles, participer aux accueils et à la vie quotidienne des studios de répétition, participer aux projets transversaux en lien avec le centre des arts, accompagner, partager et créer des liens entre les adhérent-es des Loco's et de la MJC-CS, transmettre des connaissances et acquérir des savoirs en musique et en pédagogie, proposer et imaginer des projets artistiques et culturels, participer à la vie quotidienne de la MJC-CS et à la dynamique de la ville, accueillir des musicien·nes aux Loco's, suivre des accueils en résidence de création musicale sur place et dans des structures partenaires, accompagner l'animateur sur les accueils de spectacle et sur la création d'un label associatif aux Loco's, découvrir les actions culturelles, ateliers pédagogiques et de transmission.

L'accompagnement et le suivi des volontaires au sein du réseau se fait dans une co-construction de leur parcours par le biais de formations civiques et citoyennes (FCC), et par le suivi que nous mettons en place avec les structures d'accueil. Un livret d'accompagnement est proposé aux structures qui accueillent une personne en Service Civique. Ce document a pour but d'aider le ou la volontaire et son ou sa tuteur·rice à s'évaluer tout au long de la durée du volontariat. L'idée est que chacun·e puisse conscientiser les freins ou leviers dans la réalisation d'une mission, qu'elle soit de volontariat ou de tutorat. Ce document n'a pas pour ambition de fournir un guide de « bonnes pratiques » qui pourraient correspondre à chaque tuteur·rice ou à chaque volontaire, mais de permettre à chacun·e d'identifier et de formaliser des pistes de travail dans le suivi d'une mission de volontariat jusqu'aux perspectives post-Service Civique.

Les Formations Civiques et Citoyennes sont conçues pédagogiquement et coordonnées par la FRMJC à destination des volontaires du réseau et des tuteur·rices.

Le Service Civique s'expérimente et se vit dans le cadre d'une habilitation Jeunesse. Une commission Service Civique est le lieu de discussion des acteur·rices du Service Civique à l'échelle nationale. MJC de France bénéficie d'un agrément collectif et répartit les contrats selon les besoins entre les régions. Le nombre de contrats de Service Civique, et plus largement les modalités de l'agrément collectif des MJC, sont le fruit de négociations entre l'Agence du Service Civique et MJC de France, alimentées par cette commission.

LES JUNIORS ASSOCIATIONS

Le dispositif de Junior Association (JA) permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets en étant autonomes statutairement. Il permet de se regrouper et de fonctionner telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le Réseau National des JA qui fournit le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif. Il offre la possibilité de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen.

L'accompagnat·eur·rice local·e est une personne ressource qui soutient les jeunes, mais qui en aucune façon ne porte le ou les projets. La Junior Association choisit cet·te accompagnat·eur·rice

librement : animat-eur-riche, professeur-e, éducat-eur-riche, élu-e, parent, membre d'une autre association, etc. Plusieurs animat-eur-rices des MJC de Bretagne sont déjà accompagnateur-rices. Afin de renforcer l'accompagnement et la mise en œuvre des JA, le Réseau National des Juniors Associations a mis en place des formations en direction des relais locaux.

LES MALLES PÉDAGOGIQUES

Des outils d'Éducation Populaire sont au service du réseau, pour la promotion d'un savoir faire des MJC sur les questions Jeunesse.

Les outils pédagogiques de la FRMJC permettent d'aborder des thématiques spécifiques à chaque outil, servant de base à l'animation de groupe d'enfants ou de jeunes en partant de leur représentation du monde pour la complexifier. Ils sont également un support pour créer des rencontres pédagogiques en interne du réseau en réunissant les animat-eur-rices et coordinateur-rices. Ces outils sont mis à disposition des MJC qui peuvent les réserver sur un planning en ligne. Diverses formations ont été réalisées autour des outils « Des-Infox » et « K'est-ce t'En Sex » qui permettent la réflexion autour de l'éducation aux médias, de la sexualité et la vie affective. Ces outils pédagogiques rayonnent également à l'extérieur du réseau, et font donc la promotion d'un savoir-faire des MJC sur les questions Jeunesse. Nombreux-ses sont les enseignant-es faisant état de leurs difficultés, par manque de temps ou de formation, de travailler avec leurs élèves sur les questions nécessaires à aborder pour préparer une citoyenneté active. La FRMJC, directement auprès des établissements ou indirectement au travers des relations partenariales des MJC, est un soutien à cette démarche. Ces outils sont également de plus en plus reconnus auprès de nos partenaires institutionnels. Des interventions ont lieu dans les établissements scolaires. Nous priorisons les dynamiques de territoires, aussi quand un établissement scolaire nous sollicite, notre premier réflexe est de le mettre en lien avec une MJC s'il en existe une sur son territoire. Si ce n'est pas le cas, alors la FRMJC peut être amenée à intervenir directement.

Les MJC qui ont utilisé les malles durant l'année 2024 sont : la MJC Bégard, la MJC Kerfeunteun, la MJC de Pacé, la MJC de Quintin, la MJC de Bréquigny et la MJC Antipode (Rennes).

NON À LA HAINE

Depuis 2016, cet outil de débat a permis le rapprochement de nos MJC avec des partenaires extérieurs (collèges, lycées, partenaires institutionnels). Il est le fruit d'un travail et d'une réflexion de la FRMJC d'Alsace (encouragée par MJC de France), en partant d'une observation de la montée de la radicalisation des propos de haine. L'actualité démontre plus que jamais la nécessité de créer des outils pédagogiques qui s'appuient sur l'actualité, afin que chaque personne puisse se forger sa propre opinion, son libre arbitre, en connaissance de cause et en dépassant les préjugés et stéréotypes. L'achat de nouveaux modules a été effectué pour compléter cette malle. La malle « Non à la Haine » circule de manière permanente dans le Réseau.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/non-a-la-haine/>.

MOI ET LES AUTRES

Cette malle, très sollicitée par le réseau des MJC, est une adaptation pour les enfants de « Savoir Comprendre et Agir pour dire Non à la Haine ». C'est un outil interactif où l'on explore la solidarité,

les Droits de l'Enfant, les médias, les préjugés, les points de vue et l'altérité. Elle a fait son entrée dans le réseau breton fin 2020, et elle a été accueillie positivement.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/moi-et-les-autres>.

DES-INFOX

La malle « Des-Infox » est également un outil interactif. A la différence de « Non à la Haine » et « Moi et les Autres », elle ne porte que sur une seule thématique : l'Éducation aux Médias et à l'Information. Celle-ci est abordée au travers de plusieurs approches complémentaires : linguistique, psycho-sociologique, journalistique et historique. Elle est à destination des publics à partir de la fin du collège. La FRMJC s'inscrit également dans la dynamique nationale autour de cette malle. En 2024, deux formations ont lieu : une pour le réseau l'autre en direction des volontaires en service civique. Nous envisageons également de conduire des formations sur la thématique « Médias et Citoyenneté » en appui de cette malle.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/des-infox/>.

KEST'EN SEXE ?

C'est un jeu de plateau collaboratif à destination des jeunes à partir de 13 ans. Il a été conçu et porté par le réseau des MJC (plus particulièrement MJC La Caravane à Servon-sur-Vilaine et MJC Le Grand Cordel à Rennes), suite à un constat des animat-eur-rices de terrain du manque d'outils pour aborder les questions liées à la sexualité sous l'angle des pratiques. En effet, l'Éducation Nationale adopte une posture préventive nécessaire, mais incomplète pour englober le rapport des jeunes à leur sexualité (ou future sexualité) et à leur vie affective. Ce jeu, très attendu dans le réseau des MJC, mais également à l'extérieur du réseau, est le fruit d'un travail de 4 années en partenariat avec des établissements scolaires, des infirmier-es et des associations. Des formations ont eu lieu autour de ce jeu, et d'autres sont à venir. Les formations autour de la sexualité et la vie affective sont beaucoup sollicitées, à la fois dans le réseau et en dehors. En 2024, 3 formations ont eu lieu une en Alsace et deux en Bretagne (St Brieuc et Douarnenez). La sollicitation est faite dans toute la France : des formations en Champagne-Ardenne et en Occitanie sont à venir. Cette formation est plébiscitée autant par les animat-eur-rices, que par le milieu médico-social ou scolaire. En 2024, 30 malles ont été vendues, et une vingtaine de commandes est à venir.

⇒ Pour en savoir + sur la malle et ses ateliers : <https://www.frmjcbretagne.org/kest-ce-ten-sexe>.

CULTURE ET DROITS CULTURELS

Le cycle de formation « Accueillir en Dignité et Droits Culturels », développé en région Bretagne, rencontre un bel intérêt de la part des MJC des autres régions. Les droits culturels constituent un enjeu d'émancipation individuelle et collective, ils sont une exigence démocratique qui reconnaît la place de chacun-e dans la société et dans la construction du commun. Les « MJC SONT DROITS CULTURELS », elles savent organiser la palabre et agencer les contradictions entre libertés culturelles pour faire ensemble.

La commission dédiée se nourrit des travaux réalisés au niveau national. En 2025, elle va travailler sur la déclinaison de la charte « éducation populaire – culture ». Il est à noter que la FRMJC, la MJC Ronceray et la MJC de Scaër sont intervenues dans les rencontres culturelles de Sochaux

LA DIMENSION SOCIALE DE NOS PROJETS

60 % de nos MJC développent une dimension sociale de leurs projets reconnue par la CAF. La place de cette dimension dans le projet des MJC se situe au cœur de tous les espaces de rencontres, de partages et d'animation de nos Maisons. Ce n'est pas un secteur à part, mais bien un sujet qui s'anime auprès de chaque groupe accueilli : enfants, jeunes, parents, pratiquant·es, spectateur·rices, habitant·es, etc. Tout l'enjeu est de faire vivre un agrément Espace de Vie Sociale (EVS) ou Centre Social dans le projet global d'Éducation Populaire des MJC. En Bretagne et en Pays de Loire, 11 MJC bénéficient d'un agrément « espace de vie sociale », 6 d'un agrément « animation globale », et 14 d'une prestation « jeune ». Quelques MJC sollicitent une des 3 habilitations. Ayant au centre de leur orientation la participation des habitant·es, ces agréments se traduisent pour notre mouvement d'Éducation Populaire par une visée émancipatrice des personnes, et non pas par une politique d'assistance. Le souci d'aller vers le plus grand nombre de personnes, avec la préoccupation des plus démunis·es, reste bien évidemment notre priorité, ainsi que de permettre aux personnes « les plus empêchées » de s'exprimer par la parole, mais aussi par l'art.

En 2024, le groupe dédié à cette thématique sociale a été peu dynamique.

L'INTERNATIONAL, UNE DIMENSION TRANSVERSALE

ACCUEIL ET ENVOI INDIVIDUEL DE VOLONTAIRES DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Cette mission est conventionnée avec la FDMJC 22 ; la fédération est labellisée pour la mise en place et la coordination de projets dans le cadre du Corps Européen de Solidarité. Ce dispositif d'Erasmus+ permet aux jeunes de 18 à 30 ans de s'engager jusqu'à 12 mois dans une action de volontariat, dans une structure de l'Union Européenne ou dans un pays partenaire de l'UE.

En 2024, nous avons coordonné 14 accueils, entre janvier et juin, puis 11 à partir d'octobre. Nous avons également coordonné le départ de 1 volontaire à l'étranger. Cette mission est réalisée en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement 22 et la Ville de Lannion qui ont coordonné 14 accueils en 2024 et un départ à l'étranger. La FDMJC coordonne 8 structures sur le département des Côtes d'Armor : MJC, association, établissements scolaires ou collectivités territoriales.

- **MJC de Quintin** : elle accueille un·e volontaire depuis 6 ans, au sein du secteur jeunesse ; cette personne est amené·e à faire des animations avec l'équipe jeunesse de la MJC en fonction de ses appétences, elle peut aller découvrir d'autres activités et projets au sein de l'association.
- **Steredenn**, foyer de jeunes travailleu·r·ses de **Dinan** : l'association Steredenn accueille 2 volontaires ; ils ou elles proposent des animations interculturelles au sein du foyer et en lien avec les partenaires de l'association.
- **Collège Chombart de Lauwe, Paimpol** : le collège a accueilli un·e volontaire jusqu'en juin, puis 2 volontaires à partir d'octobre 2024 ; ces personnes sont en animation sur les temps méridiens et travaillent avec les enseignant·es à la création d'un projet avec les élèves autour de la culture des volontaires.

- **Lycée Jean Moulin, Saint-Brieuc** : le lycée est un établissement professionnel avec des enseignant-es d'éducation socioculturelle, dont l'une a la volonté d'accueillir un-e volontaire afin de l'associer dans la réalisation de projet. Par exemple, il y a des cours de cuisine du monde, la création d'exposition autour de la culture de la personne volontaire ; un travail avec les internes se fait tout au long de l'année.
- **Lycée Saint Charles La Providence, Saint- Brieuc** : l'établissement accueille un-e volontaire depuis plusieurs années, ses missions sont l'animation sur le temps méridien et aussi l'accompagnement des enseignant-es de langues dans la création de projets, et plus particulièrement autour des séjours scolaires.
- **Lycée Sacré Cœur La Salle, Saint Brieuc** : les missions de la personne volontaire impliquent notamment l'animation de temps en langues étrangères, la sensibilisation et l'accompagnement des élèves pour des mobilités européennes et internationales.
- **Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc** : depuis 6 ans, le service Europ'Armor accueille 2 volontaires afin de promouvoir la mobilité européenne en se basant sur de l'échange entre pairs ; les volontaires sont amené-es à intervenir dans différents établissements scolaires du département, dans les relais Europe et Points Informations Jeunesse.
- **Saint Brieuc Armor Agglomération** a obtenu son accréditation en 2024 et accueille une volontaire depuis octobre ; ses missions consistent à organiser un café des langues auprès des agent-es de l'agglomération, à proposer des animations culturelles, linguistiques et à faire connaître les dispositifs Erasmus+ aux services jeunesse des communes de l'agglomération, ainsi qu'à participer à différents événements pour valoriser l'interculturel, l'engagement des jeunes et les projets européens.
- **La ville de Saint Brieuc** a sollicité une demande d'agrément en 2024 pour accueillir un-e volontaire qui interviendra dans le service jeunesse « la cabane » et le service aux coopérations internationales et européennes ; nous sommes en attente de la réponse de l'agence Erasmus+.

Les volontaires sont généralement accueilli-es d'octobre à juin. Durant toute cette période, la fédération et les organisations de coordination (FDMJC 22, Ligue de l'Enseignement 22, Ville de Lannion) proposent des temps collectifs. Il s'agit de **temps d'échange et de réflexion avec les volontaires européen·nes**. Les volontaires et coordinatrices des Côtes d'Armor se retrouvent une fois par mois toute la journée. En 2024, la Ville de Lannion et Cap à Cité ont rejoint cette coordination. Ce travail s'inscrit également dans une dynamique régionale en lien avec toutes les structures de coordination de la région, la Région Bretagne, l'Inspection Académique et l'agence Erasmus+.

En 2024, les volontaires des Côtes d'Armor se sont impliqués sur 3 projets collectifs :

- L'organisation d'une journée à la MFR de Loudéac, le « **Super Breizh Bowl** » qui a eu lieu le 24 avril. Le programme a été construit par les volontaires. Plusieurs classes ont participé à différents ateliers : jeu coopératif créé par les volontaires sur le changement climatique, atelier sportif, atelier de théâtre forum et atelier musique. Les volontaires ont animé ces ateliers dans l'idée de donner envie aux jeunes de la MFR de mener des projets et de mieux connaître les possibilités pour partir en Europe. En 2024, un groupe est parti en République Tchèque.
- « **Raconte-moi ton monde** » est un projet qui a été mené toute l'année avec tou-te-s les volontaires des Côtes d'Armor. Ce projet implique plusieurs partenaires du territoire : le Résia, Cap à Cité, Côtes d'Armor Warmie Mazurie et la FDMJC 22. Du 10 au 15 juin à la

galerie d'Étables sur Mer, une exposition a clôturé ce projet. Les volontaires ont pu échanger avec des jeunes en France et dans plusieurs pays du monde sur des sujets qu'ils et elles avaient choisi comme le mode de vie, l'égalité femme-homme, le racisme etc. Quelques images du projet sont sur le padlet : <https://padlet.com/RESIA/raconte-moi-ton-monde-qfxi99I50b46dmhy>.

- Lors du séminaire d'accueil régional, un volontaire de la MJC de Quintin et d'autres volontaires breton-nes se sont rencontrés et ont travaillé ensemble sur la création d'un jeu « **Highway to hell** » pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique. Le jeu a été proposé plusieurs fois : au Super Breizh Bowl à la MFR de Loudéac, à la journée régionale de valorisation des projets collectifs des volontaires CES le 6 juin au lycée Jean Moulin, et lors d'animations organisées par les volontaires à l'initiative de ce jeu.

LE CORPS EUROPEEN DE SOLIDARITE EN EQUIPES DE VOLONTAIRES

En 2024, la FDMJC 22 a fait évoluer son label LEAD auprès d'Erasmus+, ce qui lui permet de soutenir les MJC qui souhaitent organiser des projets collectifs dans l'Union Européenne ou dans un pays partenaire de l'UE. Ces volontariats en équipes sont possibles pour des jeunes de 18 à 30 ans, organisés en collectif de 5 jeunes minimum. Trois projets ont eu lieu cette année :

- en avril-mai, un départ auprès de partenaires en Grèce sur la thématique de l'animation et l'engagement citoyen ;
- en avril-mai également, un accueil de partenaires marocains en France par la MJC du Plateau, sur la thématique de la participation citoyenne et la place des jeunes dans la société ;
- en septembre, un départ auprès de partenaires tunisiens par Maison de Suède sur la thématique du sport et de la participation citoyenne.

APPUI AUX MJC DU RESEAU POUR DES PROJETS INTERNATIONAUX

La fédération peut venir en appui des MJC du réseau qui organisent des projets collectifs à l'international. En 2024, la MJC du Plateau a organisé plusieurs projets solidaires et interculturels. La fédération a participé à la recherche de partenaires et de financements pour le projet d'un groupe pour un départ avec des partenaires en Colombie sur le thème de l'agroécologie en juillet 2024 ; et pour un projet de groupe avec des partenaires au Pérou en août 2024 sur la thématique de l'animation et la citoyenneté. Travailler sur ces projets avec les jeunes est un formidable outil pour accompagner la transformation sociale et susciter leur engagement citoyen.

MOBILITE POUR LES ADULTES EN EUROPE : ECHANGES DE PRATIQUES A L'INTERNATIONAL

En 2024, la FDMJC 22 était partenaire d'un projet Erasmus+ de mobilité des adultes. En septembre, une rencontre a eu lieu en Italie sur le thématique de « l'accueil des réfugiés sur nos territoires ». Le CEFA était l'organisateur avec des partenaires espagnol-es, tunisien-nes et marocain-nes en plus de la FDMJC. 3 représentant-es du réseau (MJC de Lamballe) ont participé à ces rencontres. Les échanges ont permis de comprendre les différentes lois selon les pays, les différents besoins et types d'accompagnement. Les participant-es ont pu partager leurs pratiques d'accueil et d'accompagnement.

DES DÉMARCHES ET PROJETS COLLECTIFS AU SEIN DU RÉSEAU

LES MJC DES CÔTES D'ARMOR

Chaque fin d'année, elles élaborent l'évènement « printemps de la Palestine » dont la première édition avait eu lieu en mars 2023. Chaque période de vacances scolaires, les animateurs et animatrices des MJC des Côtes d'Armor se réunissent pour organiser des journées free-style : l'occasion de réunir les jeunes de toutes les MJC du département autour d'ateliers animés collectivement.

Depuis juillet 2024, les MJC des Côtes D'Armor (équipes bénévoles et salariées) se sont réunies chaque mois pour préparer, en lien avec MJC de France, la convention nationale des MJC de France qui se tiendra en Côtes d'Armor les 4, 5 et 6 juillet 2025. La volonté a été d'accueillir cet événement dans l'ensemble des MJC. Cette organisation un peu complexe montre aussi une réalité importante des MJC en milieu rural, mais aussi dans une ville moyenne. Nous saluons l'implication de toutes et tous dans ce travail exigeant, dont nous rendrons compte dans le rapport d'activités 2025. Il est important pour nous que cette convention s'ancre dans la réalité de nos territoires et dans les enjeux de société (tels que la brunisation de la société) ; ainsi que de montrer la réalité quotidienne de nos laboratoires de citoyenneté, la pratique des droits culturels, le partenariat avec les collectivités, la déclinaison des projets culturels et sociaux, l'implication de la jeunesse etc.

LES MJC DU FINISTÈRE SUD

Depuis plusieurs années, les 4 MJC du Finistère Sud se retrouvent et organisent un festival de conférences gesticulées.

LES MJC RENNAISES

Les MJC de Rennes (Grand Cordel, Bréquigny, La Paillette) se sont aussi impliquées collectivement le projet « MJC au Thabor ».

LES MJC DU MANS

Elles portent un projet partagé avec le soutien du FEDER et de la FRMJC. En septembre 2024, une première réunion des MJC et de la FRMJC a permis d'affirmer les objectifs suivants :

- Renforcer l'interconnaissance et les liens entre nos organisations ;
- Favoriser les pistes de travail communes et partagées ;
- Renforcer notre projet commun et sa lisibilité sur le territoire ;
- S'impliquer collectivement dans la Convention Nationale des MJC qui se tiendra dans les Côtes d'Armor (4, 5 et 6 juillet).

LES MJC DE BREST

A l'issue du travail de reconventionnement avec la ville de Brest, les MJC Brestoises ont mis en place un rendez-vous régulier (environ toutes les 6 semaines) afin d'échanger sur les sujets concernant spécifiquement la ville de Brest. Par ailleurs, elles ont également décidé d'un projet collectif qui aura pour objectif de montrer le dynamisme des Maisons de la Cité d'Iroise. Les réunions du mercredi matin une fois tous les deux mois ont repris entre les directions des trois MJC

LES ESPACES DE COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PARTENAIRES

La FRMJC, bien qu'attentive à son réseau interne, n'en est pas moins impliquée avec d'autres partenaires.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ (CORÉMOB)

La Fédération est aussi représentée au sein du Comité Régional de la Mobilité. Ce comité est une instance de « *concertation et d'action devant permettre de faciliter la coordination et la mise en réseau des acteur·rices du territoire breton concerné·es par la mobilité européenne et internationale. Ce comité est piloté par le Conseil Régional. Il est ouvert à toutes les structures et acteurs de la mobilité internationale, qu'ils et elles soient issu·es du secteur de l'éducation formelle, de l'éducation non-formelle ou de la formation professionnelle.* ». En plus de cette participation, la Fédération a pris part à deux chantiers :

- Le premier, un nouveau chantier en phase d'expérimentation, « renforcement de la dynamique régionale, en faveur des projets en réciprocités » a mené à une journée de concertation et d'échange d'expériences des acteur·rices breton·nes organisant des projets de mobilité dans le cadre de l'OFAJ et un séminaire européen de contact.
- Le second est le chantier « coopération régionale pour l'accueil de volontaires dans le cadre du Corps Européen de Solidarité ». Dans ce cadre, la Fédération a pris part à l'organisation de deux temps forts. L'un était la journée de valorisation des projets collectifs réalisés par l'ensemble des volontaires CES coordonné·es par les BIJ de Brest et de Lorient, Gwennili, Jeunes à Travers le Monde, la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, la MAPAR et nous-même. L'autre était le séminaire d'accueil de l'ensemble des volontaires CES en Bretagne. Il a permis aux volontaires d'apprendre à se connaître, de mieux appréhender les missions

données par leur structure d'accueil et de se former à des outils d'animation ; et aux tuteur-rices de se réunir sur une journée afin de pouvoir participer à un échange de pratique.

CRAJEP / CESER

Nous travaillons avec le CRAJEP pour une demande de financement équitable entre fédérations d'Éducation Populaire à l'échelle de la région Bretagne. Filipe NOVAIS, trésorier de la FRMJC, siège au CRAJEP et le représente au CESER. Il participe toute l'année aux différentes réunions (plénières, commissions, bureaux, groupes de travail) comme tou·tes les représentant·es. A différents moments de l'année, il rend compte des travaux en cours au Bureau du CRAJEP. Le CRAJEP se préoccupe de conventionner avec la Région pour lui permettre d'assurer son fonctionnement et d'être un interlocuteur représentatif de ses membres. Le CRAJEP s'est renforcé au cours de l'année. Le projet associatif a été réécrit, et le CRAJEP assure le cadre de coopération entre les fédérations d'éducation populaire et le conseil régional, notamment sur les enjeux Jeunesse. Le CRAJEP est composé de différents groupes de travail auxquels la FRMJC participe : international, organisation du plaidoyer régional etc.

LA CAF

Nous sommes partenaires de la CAF 35, dans le cadre du schéma départemental : participation aux commissions, animation d'un temps sur les EVS (Espaces de Vie Sociale), préparation d'un temps où les élu·es des collectivités territoriales seront invité·es à venir échanger sur leurs partenariats avec les associations. La fédération bretonne des CAF ayant disparu, c'est maintenant auprès de chaque CAF qu'il faut rechercher du soutien. En 2024, seule la CAF des Côtes d'Armor a accompagné la Fédération dans son fonctionnement. Comme nous le montre l'observatoire (voir « Focus sur l'observatoire des MJC », page 8 de ce rapport), 60% de nos MJC bénéficient d'un agrément EVS ou d'animation globale, ainsi que de la PS jeune. La question de la participation au centre de ces agréments est au cœur de notre projet MJC.

LES VILLES

La FRMJC coopère avec les villes de :

- **Rennes** sur les questions de travail inter-MJC, politique Jeunesse, fonds de solidarité à la vie associative, conventionnement , chantier ATEMIS, suivi des conventions , des plénières ;
- **Brest** dans le cadre du COBRAEEQ, suivi des conventions, des groupes de travail ;
- **Douarnenez, Le Mans, Morlaix, Quintin, Rennes, Saint-Herblain, Scaër et Trégunc**, pour des conventions de partenariat concernant la mise en œuvre du projet MJC ;
- Avec les villes de **Douarnenez et Scaër**, nous avons dû faire évoluer nos conventions pour prendre en compte les nouvelles demandes de la CAF du Finistère ;
- Avec la ville de **Quintin**, nous avons suivi l'évolution de la convention, le chantier ATEMIS et la préparation de l'accueil de la convention nationale des MJC de France ;
- Avec la ville de **Saint-Herblain**, nous avons en étroit partenariat accompagner la MJC dans des difficultés passagères.

LES DÉPARTEMENTS

Le département des **Côtes d'Armor** conventionne avec la FDMJC des Côtes d'Armor. Le département d'**Ille et Vilaine** conventionne avec la FRMJC, plus précisément sur la dimension Jeunesse éducation populaire. Les inquiétudes sur les financements publics des départements fragilisent nos partenariats.

LE COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION

La FRMJC participe, au titre des MJC de France, au groupe 2 du Comité de Filière Animation (CFA), qui s'intéresse à la formation professionnelle et à l'emploi dans notre secteur. Ce groupe de travail vise à analyser et comparer les différents diplômes existants, les évolutions prévues pour nourrir la réflexion du CFA. La FRMJC Bretagne - Pays de la Loire participe au CFA sur la question de la formation professionnelle. Nous y sommes au titre de MJC de France, et tentons de faire entendre notre voix d'organisme de formation par rapport à la réingénierie des diplômes, et d'employeur par rapport aux besoins repérés de compétences professionnelles.

LES COMITÉS RÉGIONAUX FONJEP BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

[à mettre à jour] sont respectivement délégué et suppléant des Comités Régionaux des FONJEP Pays de la Loire et Bretagne au titre de la fédération régionale. A ce titre, ils participent aux travaux du FONJEP (réflexion sur les Modèles Sociaux Economique, sur la coopération entre acteurs...) et relaient ces travaux sur leurs territoires respectifs.

L'UNITÉ DE FORMATION DES APPRENTIS (UFA)

Amorcé en septembre 2023 par l'accueil de 2 apprenties en formation DEJEPS, l'accueil de stagiaires en contrat d'apprentissage s'est renforcé en 2024 : 5 personnes ont rejoint les rangs de la formation sous ce statut. Outre les facilités financières pour les jeunes et les structures d'alternance, le statut d'apprenti-e permet aux personnes un suivi personnalisé et des aides particulières par l'intermédiaire du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes dont nous dépendons.

FONJEP

La FRMJC est représentée aux comités régionaux des FONJEP Pays de la Loire et Bretagne. A ce titre, nous participons également à la commission des territoires du FONJEP où sont abordés des sujets liés aux missions ou aux chantiers pilotés par le FONJEP : modèles socio-économiques des associations, coopération inter-associative, prospective, solidarité internationale, archives de jeunesse et d'éducation populaire etc.

Nous sommes aussi dépositaires, au titre de ces délégations, de « Kit Ambitions », un outil élaboré par le FONJEP pour accompagner les associations qui souhaitent retravailler leur projet associatif et/ou leur modèle économique.

LE CENTRE DE FORMATION - UN SECTEUR D'ÉTUDES ET DE CONSEILS

La formation est un enjeu essentiel pour la FRMJC Bretagne - Pays de la Loire car nous sommes des praticien-nes de l'Éducation Populaire. Nous avons constaté un manque de pratiques, d'outils d'Éducation Populaire. Pour cette raison, en 2010, nous avons ouvert un secteur formation au sein de la FRMJC. Nous avons fait le choix d'une équipe de formateur-rices et coordonnateur-rices de réseau afin de rester pleinement en phase avec les réalités de terrain évoluant sans cesse. Cela nous permet de coordonner, avec d'autres partenaires et fédérations d'Éducation Populaire, des formations qualifiantes (DEJEPS-DESJEPS), ainsi que d'encadrer avec les CEMEA Bretagne un BPJEPS et de la formation VAE. Par ailleurs, cela nous permet de répondre à la demande de MJC, collectivement ou seules, en matière de formation sur mesure. Pour continuer à mener ce travail, il nous a fallu obtenir le label qualité pour la formation (Qualiopi).

LE DEJEPS

2021 a été l'année de ré-habilitation du DEJEPS pour la FRMJC ; habilitation qui nous permet de maintenir cette proposition de formation pour les 5 prochaines années.

LA VAE

La FRMJC accompagne des personnes en VAE. Plusieurs directeur-trices bénéficient actuellement d'un accompagnement pour l'obtention du DESJEPS.

LE DESJEPS

Le DESJEPS, sur lequel nous continuons de travailler, est porté en partenariat avec Familles Rurales, la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et l'UBAPAR.

LES FORMATIONS COURTES

La FRMJC conçoit pédagogiquement et coordonne différents types de formations courtes :

- Les formations des bénévoles associatif-ves (ouvertes aux salarié-es) ;
- Les formations professionnelles courtes non- diplômantes (ouvertes aux bénévoles) ;
- Des formations collectives sous forme d'ACT.

Il nous semble crucial de remettre les pratiques d'Éducation Populaire pour les professionnel·les et les bénévoles au centre de nos interventions. Faire l'état des lieux des pratiques en cours et des besoins en formation passe notamment par des échanges sur les pratiques pédagogiques des formations conduites et produites dans les FRMJC. Un autre axe consiste à valoriser les formations des bénévoles.

LE CATALOGUE UNIFORMATION

Nous coordonnons désormais la mise en œuvre du catalogue Uniformation pour les MJC et leurs Fédérations. Nous avons maintenant comme priorité de travailler à la formation des directions de MJC, dont le recrutement est de plus en plus difficile. Le réseau des MJC a souhaité faire des propositions pour intégrer le catalogue de formations d'Uniformation. La FRMJC a porté administrativement le dossier. Les ateliers de co-développement permettent aux salarié-es de se questionner sur leur rapport au travail et de réduire la charge mentale.

*L'équipe d'animation du réseau
Patrick BELLOEIL, Corinne LE FUSTEC, Régine N'GALULA, Manon DECREUSE
avec le soutien de Alexis L'HOMME, Salim DIARRA, Jean-Charles MOULIN,
Sarah MOREAU et Sophie ROTTIER sur les fonctions supports*

La situation financière 2025 et à suivre s'annonce très tendue. Avec MJC de France, le travail sur les modèles socio-économiques va permettre de renforcer l'accompagnement du réseau dans ce nouveau contexte budgétaire inquiétant, Contribuer à l'observatoire est sans nul doute un élément déterminant de ce travail, qui peut, au-delà de MJC de France, de la région être utilisé localement, comme le souhaitent par exemple, les MJC rennaises.

Dans ce contexte budgétaire tendu, le travail de conventionnement avec la Ville de Rennes pour les chantiers collectifs interMJC rennaises sera finalisé en début d'année,

L'année 2024 a remis à l'ordre du jour la question de **notre modèle d'affiliation** et de ce que nous faisons ensemble. Il est apparu que certains éléments devaient être retravaillés, et notamment des éléments de statuts types, de règlements intérieurs, de livret d'administrateur·rices ; ce travail en cours fera l'objet d'une conférence des président·es.

10 % des postes de notre filière ne sont pas pourvus. Notre région jusqu'à présent épargnée est aujourd'hui concernée par ces difficultés. Le recrutement des cadres est également compliqué. Il nous semble essentiel de mettre en place des modules de formation à l'attention de directions non « acclimatées » au projet fédéral mais aussi des coordinateur·rices qui envisageraient d'évoluer vers des postes de directions de MJC. Ce chantier va se construire en lien avec MJC de France.

Cependant, malgré toutes ces difficultés, **le besoin d'éducation populaire** s'exprime et prend la forme par exemple d'une nouvelle convention avec la Ville de Plouha pour donner vie à la Maison des jeunes et de la ruralité pour l'amener progressivement à devenir un lieu de vie pour les habitant·es, puis une structure associative.

La première phase du travail avec ATEMIS va se terminer. Les travaux des autres régions sera partagé et se dessineront en Mars les perspectives pour outiller les MJC dans la poursuite de ce travail et sa prise en compte de l'évaluation dans nos échanges avec nos partenaires.

L'année 2025 verra aussi la mise en œuvre de la charte éducation populaire/Culture dans nos deux régions et il s'agira de suivre ces travaux et d'y prendre toute notre place et l'expérimentation des scènes culturelles de proximité.

La digitalisation de nos outils de comptabilité, paies, gestion sera évaluée et partagée dans le réseau. C'est une demande qui s'est exprimée. Le service paies va se développer. Plusieurs MJC ont décidé de confier leurs paies à la FRMJC.

Jeunesse : au cours de l'année 2025, nous allons continuer et renforcer l'accompagnement des services civiques, les formations des jeunes et de leurs tuteurs et tutrices. Au sujet des outils pédagogiques, « la malle non à la haine » va évoluer avec de nouveaux modules. Nous allons faire évoluer l'outil « Kest'en sexe ? » pour prendre en compte l'accompagnement à la parentalité des jeunes enfants sur ces questions. Une formation de formateur·rices à l'animation de la malle va être

proposée en concertation avec la commission nationale de MJC de France. Nous allons également continuer à prendre en compte les questions de la santé mentale des jeunes.

« International en 2025 » :

La Fédération, en lien avec la FDMJC22 soutient un projet collectif pour un départ au Japon en été 2025 avec 27 jeunes de 16 à 23 ans de 4 MJC. Ce projet implique 3 animateurs qui vont partir avec les jeunes et 2 animatrices et un service civique qui accompagnent les jeunes tout au long de l'année. Ce projet est mené en partenariat avec le Mouvement de la Paix et l'association d'éducation populaire Nihon Hidankyo qui a reçu le prix du militantisme social en 2010 et le prix Nobel de la Paix en 2024 pour son action depuis de nombreuses années à l'éradication des armes nucléaires et à faire mieux connaître la réalité des bombardements atomiques. Les jeunes du groupe espèrent découvrir la culture japonaise qui les passionne et participer aux commémorations des 80 ans de l'explosion nucléaire à Nagasaki le 9 août.

La Fédération accompagne également un projet collectif de jeunes de 14 à 23 ans de 3 MJC (Lamballe, Plateau et Suède) pour l'accueil d'un groupe de 10 jeunes palestiniens de LAYLAC en avril 2025. Dans l'idée de poursuivre cette dynamique et d'organiser un projet MUR-MUR en 2026. Ces projets pourront faire l'objet d'un parrainage des projets Jeunesse et Solidarité Internationale du Fonjep pour le réseau MJC.

La transition écologique sera au cœur de nos projets avec un angle alimentation très fort. Une expérimentation sécurité sociale de l'alimentation se développe sur les Côtes d'Armor ; une autre pourrait se développer sur Rennes. La Malle « chez fraise » est un outil qui pourra se développer sur cet enjeu. Des MJC de la région s'engagent collectivement dans la réponse à l'appel à projet DJEPVA avec MJC de France sur la transition écologique.

Bien sûr, nous ne saurions terminer ce rapport d'orientations sans aborder la question de la convention nationale des MJC qui se déroulera dans les Côtes d'Armor les 4, 5 et 6 Juillet. C'est un projet qui mobilise les équipes des MJC de France, de la FRMJC, de la FDMJC 22, des MJC de Bégard, Lamballe, Plouha, Quintin, et Saint-Brieuc pour l'organisation de l'accueil, la conception de l'évènement. De nombreuses MJC des autres départements ont également contribué à la programmation. Les semaines qui arrivent vont mobiliser encore davantage les équipes pour faire de cet évènement un temps de valorisation des laboratoires citoyens que sont nos MJC au cœur des enjeux de notre société. Sous le signe des transitions et des transmissions, c'est de l'avenir dont il s'agit !

Le Conseil d'administration de la FRMJC Bretagne - Pays de La Loire



FRMJC Bretagne · Pays de la Loire

<https://www.frmjc-bretagne-paysdelaloire.org>

- **Siège** : 5, rue de Lorraine 35000 RENNES
- 06 50 12 07 96 • secretariat@frmjcbzhpdl.org •

- **Antenne des Côtes d'Armor à la FDMJC 22** • 10, Boulevard Charner 22000 SAINT-BRIEUC
- 02 96 62 08 70 •

- **Antenne du Finistère** • Maison des Associations • 6, rue Pen Ar Creach 29200 BREST
- 06 25 15 24 63 •

« Les défaites de la démocratie sont des défaites de l'égalité [...]. Ce qui abrute le peuple, ce n'est pas le défaut d'instruction, mais la croyance en l'infériorité de son intelligence... »